

66SM2 = Habikam = 1913.

Paris, le 3 Juillet 1913.

Direction
du Personnel
~~et de la Comptabilité.~~

2^e Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs
de M^r Guilloteaux élu Sénateur
le 29 juin 1913 dans le département
du Morbihan j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués et suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 août 1875;

2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;

3^o — La liste d'émargement divisée en 4 cahiers distincts;

4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 4;

5^o — Le procès verbal des opérations électorales;

6^o — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

P^r Le Ministre de l'Intérieur
Le Sous-Directeur.

Benquet

Monsieur le Président du Sénat.

SÉNAT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DE LA

QUESTURE

Paris, le 8 Juillet 1903

de la Questure,
Reçu le dossier de 1^{re} Election
Législative du Morbihan.

Le Président du 3^e Bureau

J. de Breton

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 29 juin 1913

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	1013
Nombre des votants	1008
Nombre des suffrages exprimés	1009

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Guilloteaux
 Prénoms : Jean
 Qualification, profession, etc. : Propriétaire, ancien député
 Date de la naissance : 30 septembre 1865

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 638

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Le Gloclec	338
M. de Pluvie	21
M. Moreau	11
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	7

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 1009

La différence de 1 entre le nombre des votants 1008 et celui des suffrages exprimés (1009) provient de ce que le bureau du collège électoral n'a pas déduit de ce dernier nombre le bulletin trouvé par la 1^{re} section en plus des bulletins d'abord comptés par le bureau et qui étaient en nombre égal à celui des émargements.
 En outre le bulletin blanc compté au deuxième bureau appartient au premier; les deux bulletins blancs comptés au 3^{ème} bureau appartiennent au deuxième.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 29 juin 1903,
à Vannes, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *treize*, le 29 du mois de *juin*
nous (1) *Mériel Bussy, Président*
du tribunal de première instance de *Vannes*, nous sommes
rendu dans la salle des *assises* à *Vannes*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du *Morbihan*
convoqué en vertu du décret du 6 Mai 1903
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Harscouët de St-Georges</i>	(	), né le 31 janvier 1882
M. <i>de Vitton</i>	(	), né le 6 Mai 1879
M. <i>le g^d Graff</i>	(	), né le 19 février 1838
M. <i>du Boisrouvray</i>	(	), né le 3 ^e x ^e 1845

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Buguel*
(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 4 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>1</i>	au N ^o à la lettre	<i>223</i>	223 électeurs.
2 ^e Section,	<i>— 254</i>	—	<i>506</i>	253 —
3 ^e Section,	<i>— 507</i>	—	<i>759</i>	253 —
4 ^e Section,	<i>— 760</i>	—	<i>1013</i>	254 —
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1^{re} SECTION {
Président M. *(2) de Perrien*
M. *de la Villesboisnet*
Scrutateurs {
M. *de Pioger*
M. *de Kerouallan*
M. *Ricaud*

2^e SECTION {
Président M. *d'Abboville*
M. *Lestrat*
Scrutateurs {
M. *Ollivier*
M. *Hilary*
M. *Gazeau des Bouchines*

3^e SECTION {
Président M. *Botherel*
M. *Madec*
Scrutateurs {
M. *Parmenier*
M. *Oliviero*
M. *Cadic*

4^e SECTION {
Président M. *de Gouyon*
M. *La Roche*
Scrutateurs {
M. *Le Bonar*
M. *Jégat*
M. *Voisin*

5^e SECTION {
Président M.
M.
Scrutateurs {
M.
M.
M.

	Président.....	M.
6 ^e SECTION	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
7 ^e SECTION	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION . . .	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.¹

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	252	252		
2 ^e <i>idem</i>	252	252		
3 ^e <i>idem</i>	250	250		
4 ^e <i>idem</i>	254	254		
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	1008	1008		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Guillobeau	M. Le Glauche	M. de Pluvet	M. Bureau	M. Leclerc	M. Guyon	M. Leclerc	M.	M.	M. Blancs.
1 ^{re} Section	252	253	1	170	75	5	2	—	—	—	—	—	1
2 ^e idem	252	252		166	71	10	2	—	1	—	—	—	2
3 ^e idem	250	250	"	144	101	2	2	1	—	—	—	—	
4 ^e idem	254	254		155	88	4	5	—	—	1	—	—	1
5 ^e idem													
6 ^e idem													
7 ^e idem													
8 ^e idem													
9 ^e idem													
10 ^e idem													
TOTAUX	1008	1009		635	335	21	11	1	1	1			4

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 1013
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements 1008
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 1009.

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants 1008
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾ 4
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés 1004
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 503.

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.
(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.
(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Guilloteaux</i>	<i>Six cent trente cinq</i>	<i>635</i>
M. <i>L. Glaabec</i>	<i>Un cent trente cinq</i>	<i>135</i>
M. <i>de Pluier</i>	<i>Vingt et un</i>	<i>21</i>
M. <i>Moreau</i>	<i>onze</i>	<i>11</i>
M. <i>Le Laner</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>Le Penne</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>Auzenne</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Guilloteaux*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....													
2 ^e idem.....													
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....													

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

~~— Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait
procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur
restant à nommer.~~

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour
terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a
été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres
du bureau ou des sections avaient été
remplacés, il en serait fait mention
ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et
ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section													
2 ^e idem.													
3 ^e idem.													
4 ^e idem.													
5 ^e idem.													
6 ^e idem.													
7 ^e idem.													
8 ^e idem.													
9 ^e idem.													
10 ^e idem.													
TOTAUX.													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

(1) Classer les candidats dans ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Néant.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 1 heures ¹/₂ après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 7 à 10, les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	}
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

[Signature]

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]

DÉPARTEMENT

d *Morbihan*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *L^e* BUREAU DE VOTE.

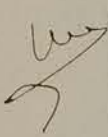
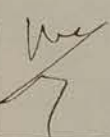
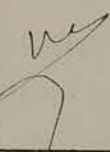
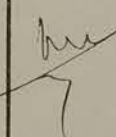
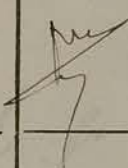
(N°s *780* à *1013* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

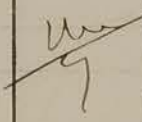
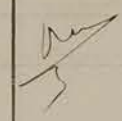
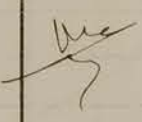
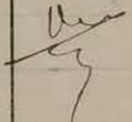
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

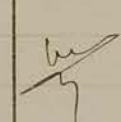
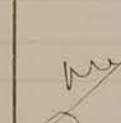
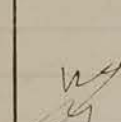
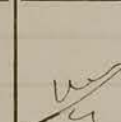
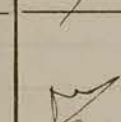
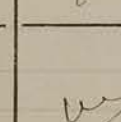
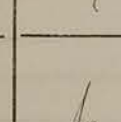
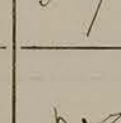
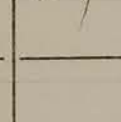
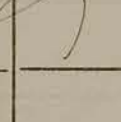
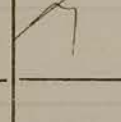
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

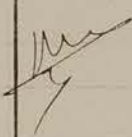
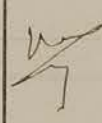
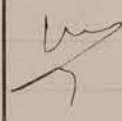
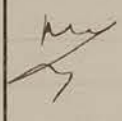
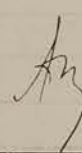
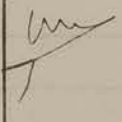
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

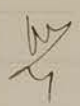
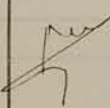
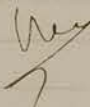
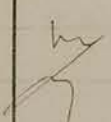
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

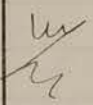
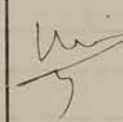
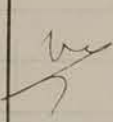
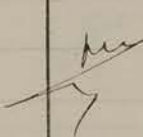
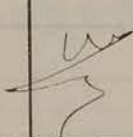
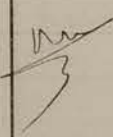
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
760	Loyer Jean 4 ^e (maire)					
761	Loyer Joseph adjoint					
762	Lucas					
763	Lucas (maire)					
764	Lucas					
765	Lucas Eugène					
766	Lucas François					
767	Mabon					
768	Mace' Sami					
769	Macuz					
770	Madec					
771	Madec Jean					

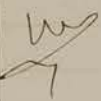
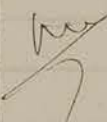
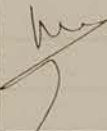
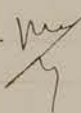
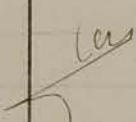
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
772	Magenham					
773	Mahé					
774	Mahé Joseph					
775	Mahé Louis					
776	Mahé Joseph					
777	Mahé Alexandre					
778	Mahé Jean					
779	Mahot Yves					
780	Maluge					
781	Mallard					
782	Marchais					
783	Marion					

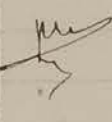
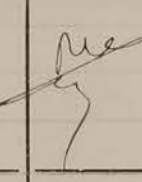
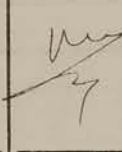
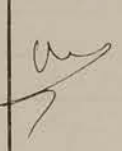
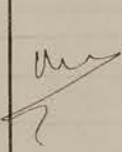
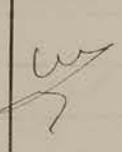
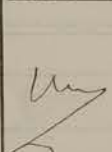
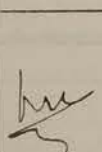
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
784	Marot Joseph					
785	Marquer m ^{ie}					
786	Marquer Joseph					
787	Martin Jean Vincent					
788	Mauduit					
789	Mauloir					
790	Mauguen					
791	Maurat Louis					
792	Maurice					
793	Mazur m ^{ie}					
794	Mayer Louis					
795	Mazier & Poy					

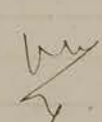
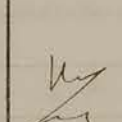
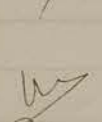
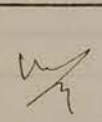
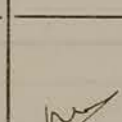
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
796	Ménahies <i>g^e</i>					
797	Ménager <i>Sauv</i>					
798	Merlet <i>Sauv</i>					
799	Merlet (<i>main</i>)					
800	Merlet <i>Eugén</i>					
801	Mettenhoven <i>Eugén</i>					
802	Michel <i>Jean</i>					
803	Miles <i>Sauv</i>					
804	Moëlle <i>Jules</i>					
805	Moisson <i>Mathurin</i>					
806	Moncuit (<i>de</i>)					
807	Mommeraye <i>Sauv</i>					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
808	Montfort Vincent					
809	Montfort (de)					
810	Montfort Georges (de)					
811	Moreau					
812	Moreau					
813	Morien J ^e					
814	Morisse J ^e					
815	Morvan M ^{me}					
816	Morvan Louis					
817	Mouéls Marc					
818	Moudin					
819	Mouredu J ^e					

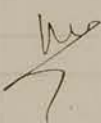
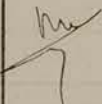
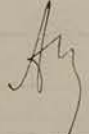
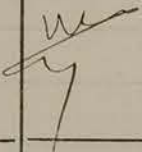
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
820	Musseau					
821	Nail Pierre					
822	Nail					
823	Nailin Louis					
824	Nail Jean					
825	Négrin Louis (adjoint)					
826	Névo Charles					
827	Nicof					
828	Nicof Joseph					
829	Nicolas Jean Marie					
830	Nicolas					
831	Nicolas					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
832	Nicoly m ⁱⁿ					
833	Noblene					
834	Nohé Jean					
835	Ollie Guillaume					
836	Ollivier J ^m Vincent					
837	Olivier Firmin					
838	Olivier J ^m J ^m					
839	Ollivier Jean Marie					
840	Oliviero					
841	Omillon Mathurin					
842	Ouey	Nadan				
843	Pabois Jules					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
844	Sapot					
845	Sarmentier Sauf					
846	Sankelenn					
847	Sarnet					
848	Sarco Jean 44 ^e					
849	Saubert					
850	Sauf Jean					
851	Sedron François					
852	Selmelle Adolphe					
853	Senard J ^{ouis} ₂					
854	Seltier Jean 44 ^e					
855	Sérés Louis					

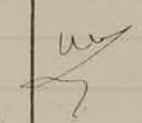
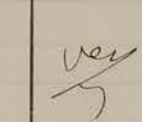
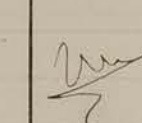
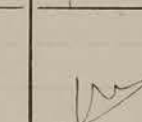
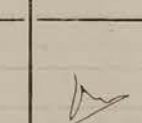
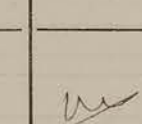
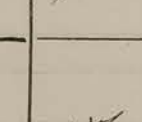
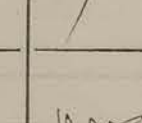
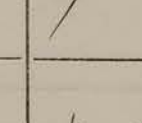
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
856	Perret					
857	Perric Mathurin					
858	Perigaut Noel					
859	Perrien (de.)					
860	Perrin François (maire)					
861	Perrudo François					
862	Perron Guillaume					
863	Perron Jean François					
864	Pessel					
865	Petit Corps					
866	Perron François					
867	Perron Joseph					

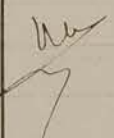
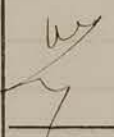
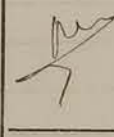
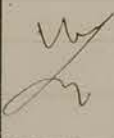
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
868	Philippe Charles	Basson	<i>[Signature]</i>			
869	Philippe Louis		<i>[Signature]</i>			
870	Philippe Louis		<i>[Signature]</i>			
871	Picarda		<i>[Signature]</i>			
872	Richard J ^h		<i>[Signature]</i>			
873	Sieger (de)		<i>[Signature]</i>			
874	Sieger (de)		<i>[Signature]</i>			
875	Siro Math		<i>[Signature]</i>			
876	Siro Mathurin		<i>[Signature]</i>			
877	Siro alban		<i>[Signature]</i>			
878	Plantard Jean Louis		<i>[Signature]</i>			
879	Plénel		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
880	Sleyber					
881	Slumer Jean 14 ^e (Cirebelty)					
882	Slunian					
883	Sluvic' (de)					
884	Soirier Juvval					
885	Salaric (adpint)					
886	Solignac (de)					
887	Sottier Joseph					
888	Sothier Billy					
889	Sottier r					
890	Sraud Michel					
891	Seward					

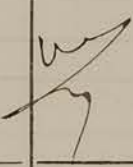
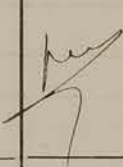
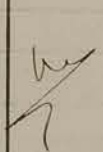
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
892	Préteville		<i>[Signature]</i>			
893	Prevert Joseph		<i>[Signature]</i>			
894	Prevotau Jean v ^e		<i>[Signature]</i>			
895	Priou (maire)		<i>[Signature]</i>			
896	Priou		<i>[Signature]</i>			
897	Prono		<i>[Signature]</i>			
898	Puren		<i>[Signature]</i>			
899	Quemener J ^e v ^e		<i>[Signature]</i>			
900	Quéro Alexandre		<i>[Signature]</i>			
901	Quéré (maire)		<i>[Signature]</i>			
902	Quéré Jean Mari		<i>[Signature]</i>			
903	Quéro Pierre		<i>[Signature]</i>			

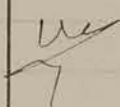
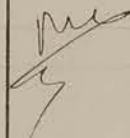
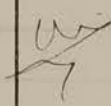
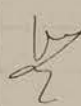
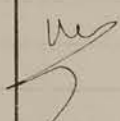
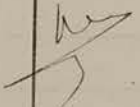
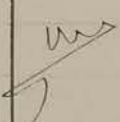
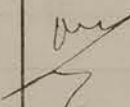
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
906	Guéro Joseph (vicié)					
905	Guérzerho Jean vicié					
908	Gueter					
907	Guillere Joseph					
908	Guillere Mathurin					
909	Haguenet (de)					
910	Raymond Aug.					
911	Raynaud					
912	Régner					
913	Renaud Jean vicié					
914	Rémusat Joseph					
915	Révereur Jules					

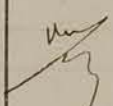
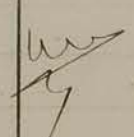
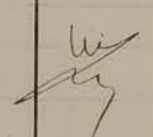
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
916	Bicaud Joseph					
917	Richard					
918	Richard					
919	Richard F. G. G.					
920	Reine Jean Marie					
921	Rio					
922	Rio					
923	Rio P.					
924	Rio					
925	Rivier Lucien (maire)					
926	Rivière Louis					
927	Robert					

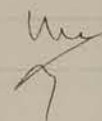
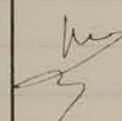
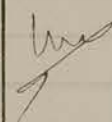
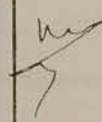
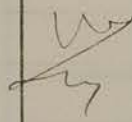
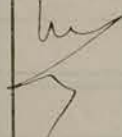
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
928	Robert Sani					
929	Robert Sani Uspini					
930	Robert Anze					
931	Robert Sana					
932	Bobic					
933	Bobic Sani					
934	Bobic Joseph					
935	Bobino					
936	Bogel					
937	Bokan (de)					
938	Boperch Auguste					
939	Bobert Eugène					

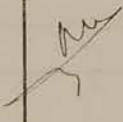
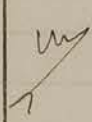
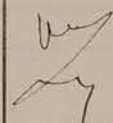
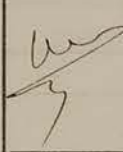
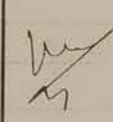
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
940	Bouand M ^{me}					
941	Bouillé M ^{me}					
942	Bouhenn Abindou					
943	Bouhenn					
944	Bouhenn Louis					
945	Bouhenn Benjamin					
946	Bouhenn					
947	Bouhenn Joseph					
948	Bouhenn Jean					
949	Bouhenn Louis					
950	Bouhenn Mathurin					
951	Bouhenn Julien					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
952	Buand					
953	Hyo Saire (maire)					
954	Sablé Polycarpe					
955	St George Léona (de)					
956	St Quentin					
957	Saint S. Keraquiel					
958	Salins (de)					
959	Salins (de)					
960	Sammory Jean Louis					
961	Savary Pierre					
962	Savary (adjuvants)					
963	Sebillot Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
964	Seigna Paul (du)					
965	Selo					
966	Serre					
967	Seveno Jean m ^e					
968	Simoy					
969	Simoy Jean m ^e					
970	Sivry (de)					
971	Solier Eugène					
972	Souabant					
973	Stanguennec Jean m ^e					
974	Stéphan					
975	Strowski					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
976	Suzur Emmanuel					
977	Tabarin					
978	Talhouët (de)					
979	Taquin					
980	Tendron Luce					
981	Tennier					
982	Théaud Anne					
983	Théaud Mathurin					
984	Thiéé Emmanuel					
985	Thibault Pierre					
986	Thibault J ^e					
987	Thomas Jean 4 ^e					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
988	Thomas Augustin					
989	Thomas Félix					
990	Thomas Michel					
991	Thomas					
992	Thomasin Jean Vincent					
993	Thiriel					
994	Trévedy					
995	Trévedy Joseph (ouvrier)					
996	Tréguier					
997	Trélin					
998	Troubaud Jean Yves					
999	Tual J.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1000	Buffigo Victor					
1001	Uhel (marie)					
1002	Uhel Jean Michel					
1003	Vallee Jean					
1004	Valy Joseph Marie					
1005	Vicaud					
1006	Villeneuve (de) Henri					
1007	Vince					
1008	Virel Courard (de)					
1009	Vittony (de)					
1010	Voisin Jean					
1011	Yves Yves					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

284

électeurs.

A

Vannes

, le

24 jan.

1913

Le Préfet,

POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.



Acc

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

254

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

R. Goussier

Les Scrutateurs,

J. Voisin
Légar
H. Paroche
Paulu

DÉPARTEMENT
du *Morbihan*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *3^e* BUREAU DE VOTE.

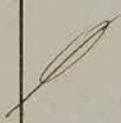
(N°s *807* à *789* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

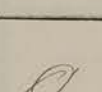
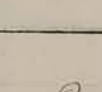
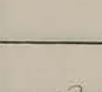
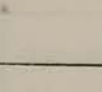
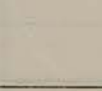
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
807	L ^e Bourhis Joseph					
808	L ^e Bozec (usine)					
809	L ^e Bras					
810	L ^e Brech (usine)					
811	L ^e Breton					
812	L ^e Breton Louis					
813	L ^e Bris					
814	L ^e Bris Joseph					
815	L ^e Bruchet Joseph					
816	L ^e Brun Jean					
817	L ^e Bute' Jean 4 ^e					
818	L ^e Bute' Yves					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
819	L ^e Cadu François					
820	L ^e Caignec Marc					
821	L ^e Callonec J ^m 4 ^e					
822	L ^e Camy Louis					
823	L ^e Camy Louis 4 ^e					
824	L ^e Camy Yves					
825	L ^e Chapelain arthur					
826	L ^e Clair Jean (adjuv)					
827	L ^e Clève					
828	L ^e Cloirec					
829	L ^e Coef					
830	L ^e Coquer Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
831	L Coquie Louis 4 ^e					
832	L Cohu Louis					
833	L Cornec Prating					
834	L Corre Louis					
835	Lécuyer					
836	L Bras					
837	L Buff					
838	L Cunff Joseph					
839	L Cunff Louis					
840	L Bain Mathurin					
841	L Bantez Louis					
842	L Léan Mathurin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
843	Lé Deaut					
844	Lé Deault 1 ^{er}					
845	Lé Deit abouche					
846	Lé Dore 1 ^{er}					
847	Lé Higabef Duri					
848	Lé Doré					
849	Lé Doré Vincent					
850	Lé Dorze 1 ^{er}					
851	Lé Pouarin 1 ^{er}					
852	Lé Poujet					
853	Lé Pournat Joseph					
854	Lé Dreff Jean 1 ^{er}					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
555	L ^e Drogo Raoul (adjuv.)					
556	L ^e Dru Yves					
557	L ^e Dru Yves (adjuv.)					
558	L ^e Falher alphonse					
559	L ^e Ferrand julien					
560	L ^e Floch					
561	L ^e Floch Louis					
562	L ^e Floch Joseph					
563	L ^e Fouille' m ⁱⁿ					
564	L ^e Franc					
565	L ^e Franc					
566	L ^e Fréne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
567	L ^e Sieur					
568	L ^e Sieur F ^{ois} Mari					
569	L ^e Sieur Jean Mari					
570	L ^e Sieur Louis					
571	L ^e Gal					
572	L ^e Gal Emile					
573	L ^e Gal Jacques (maire)					
574	L ^e Gal Jean Louis					
575	L ^e Gal Jean Mari					
576	L ^e Gal Mathurin					
577	L ^e Gal Louis					
578	L ^e Gal Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
579	L Gallie Yves Louis		<i>[Signature]</i>			
580	Legendre Yves		<i>[Signature]</i>			
581	L Stévic Félix Yves		<i>[Signature]</i>			
582	L Bloahec		<i>[Signature]</i>			
583	L Gloanic Jean 4 ^e		<i>[Signature]</i>			
584	L Lodec Juri		<i>[Signature]</i>			
585	L Joff		<i>[Signature]</i>			
586	L Joff	D ^e Coesep	<i>[Signature]</i>			
587	L Joff		<i>[Signature]</i>			
588	L Joff Gabriel		<i>[Signature]</i>			
589	L Joff Jean		<i>[Signature]</i>			
590	L Joff J. m ^e		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
591	L ^e Joff Joseph					
592	L ^e Joff Joseph					
593	L ^e Joff Joseph					
594	L ^e Joff Louis					
595	L ^e Jouié Jean Louis					
596	L ^e Jouié Louis					
597	L ^e Louguez Yves					
598	L ^e Lourières J ^e					
599	L ^e Lourières Julien					
600	L ^e Grand					
601	L ^e Grand					
602	L ^e Grand Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
803	L Juen					
804	L Juen marc					
805	L Juennec					
806	L Juennec					
807	L Juennec alexandre					
808	L Juennec J. M.					
809	L Juennec Nicolas					
810	L Juennec Louis Marie					
811	L Juennec M ^{me}					
812	L Guilchet Jean					
813	L Guyader F ^{me}					
814	L Guyader M ^{me}					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
815	L. Juyader Thomas					
816	L. Halpert					
817	L. Halpert					
818	L. Hébel					
819	L. Helloco					
820	L. Héne					
821	L. Hér					
822	L. Houé Louis					
823	L. Hunec J. L.					
824	L. Hunec F. L.					
825	L. Jallé					
826	L. Jeune Joachim					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
827	E Joubert Henri		<i>[Signature]</i>			
828	E Ronc J ^e		<i>[Signature]</i>			
829	E Roy (de)					
830	E Labouche		<i>[Signature]</i>			
831	E Lait Jean		<i>[Signature]</i>			
832	E Lamer		<i>[Signature]</i>			
833	E Lammic J ^e		<i>[Signature]</i>			
834	E Maquet Jean Durie		<i>[Signature]</i>			
835	E Mailloux		<i>[Signature]</i>			
836	E Maréchal		<i>[Signature]</i>			
837	E Mame		<i>[Signature]</i>			
838	E Mauff		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
639	Lemauff Jean					
640	Lemay Eugène					
641	Lemayeur					
642	Lementec Jean					
643	Lemercier Louis					
644	Lemestre					
645	Lemaitre de Chêles					
646	Lemoal					
647	Lemoing Joseph					
648	Lemoigne J ^e					
649	Lemoine					
650	Lemoine Jean (adjoint)	Guibou Pierre				

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
851	L Morzellec F ^{ois}					
852	L Moual					
853	L Moual Julien					
854	L Mouellie					
855	L Mouellie F ^{ois}					
856	L Mouroux					
857	L Mancq Louis F ^{ois}					
858	L Met Jean Marie					
859	L Met Louis Jacques					
860	L Nestour					
861	L Nestour Louis					
862	L Nezet Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
663	L ^e Morcy					
664	L ^e Mouën Louis					
665	L ^e Mozach m ^{re}					
666	L ^e My Louis g ^d					
667	L ^e My Mathurin					
668	L ^e My Pierre (maire)					
669	L ^e Sage François					
670	L ^e Sam					
671	L ^e Sautu					
672	L ^e Semec g ^d					
673	L ^e Sautrec Louis					
674	L ^e Sévêdic					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
575	L ^e Sichon Guillaume					
576	L ^e Sichon Jean					
577	L ^e Siouffe Auguste					
578	L ^e Sitre Louis					
579	L ^e Slain Vincent					
580	L ^e Sontois Eugène					
581	L ^e Sort Mathurin					
582	L ^e Souleuf					
583	L ^e Soulichet J.M.					
584	L ^e Souphon Louis					
585	L ^e Suiellec J ^e ₂					
586	L ^e Svoost Louis					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
587	L ^e Guellée Philomène					
588	L ^e Guillier Jean Louis					
589	L ^e Hay					
590	L ^e Hay					
591	L ^e Hay (aspirant)					
592	L ^e Hay Eug. (maître)					
593	L ^e Hay Mathurin					
594	L ^e Hebeller Jean					
595	L ^e Hodellec Joseph					
596	L ^e Hezollier					
597	L ^e Houx Nicolas					
598	L ^e Houx					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
699	L ^e Pouzie					
700	L ^e Pouzie Alexandre					
701	L ^e Pouzie Vincent					
702	L ^e Pouzo					
703	L ^e Pouzo Jean Baptiste					
704	L ^e Poy (maire)					
705	L ^e Poy Mathurin					
706	L ^e Pungo J ^e P ^{re}					
707	L ^e Sance Yves					
708	L ^e Sance Jean Marie					
709	L ^e Sance					
710	L ^e Sance Mathurin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
711	L. Dayec					
712	L. Sciellour Joachin					
713	L. Sciellour f?					
714	L. Sciellour Julien					
715	L. Sciellour Louis					
716	L. Seigle					
717	L. Sénéchal					
718	L. Sargent Vincent					
719	L. Serrec					
720	L. Sommer Vincent					
721	L. Son f?ois					
722	L. Sneveren					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
723	L'Espimay Ch. (de)					
724	L'Esquer Henri					
725	L'Etanguennec autour					
726	L'Etourbeilloy (de)	,				
727	L'Etat					
728	L'Etat					
729	L'Etat Jay					
730	L'Ellec					
731	L'Estaise Pierre					
732	L'Heillier (main)					
733	L'Herrien					
734	L'Hiac Fani 1 ^{er} 1 ^{er}					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
735	L. Thiec Joseph					
736	L. Huant Louis					
737	L. Loquin Marc					
738	L. Tour					
739	L. Vaillant					
740	L. Vaillant Joseph					
741	L. Veillon m ^{me}					
742	L. Evêque Joseph					
743	L. Yacouanq					
744	L. Hermite Lion					
745	L. Hermite Crésime					
746	L. Idée Jérôme					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
747	Logodiz Jean Marie					
748	Comenech Jean 4 ^e					
749	Lorand					
750	Lorand Joachim					
751	Corec Eugène					
752	Lorseure Jean					
753	Lorgeaux					
754	Lorho					
755	Lorho Jean Marie					
756	Loriguet 7 ^e					
757	Lotz					
758	Louër Alexandre					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

283

électeurs.

A

Vannes

, le

21 fev

1913.



Le Préfet,

POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

[Signature]



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent cinquante

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

L. Botheraf

Les Scrutateurs,

Quirion
Edig

J. Madec

Tannant

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2^e* BUREAU DE VOTE.

(N°s *284* à *306* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
254	Saudin		<i>[Signature]</i>			
255	Saudin (maire)		<i>[Signature]</i>			
256	Saudin Pierre		<i>[Signature]</i>			
257	Sauthier Julien		<i>[Signature]</i>			
258	Sautier J ^e ₂		<i>[Signature]</i>			
259	Sazeau des Bouchais (de)		<i>[Signature]</i>			
260	Seffroy Jean		<i>[Signature]</i>			
261	Seffros Pierre		<i>[Signature]</i>			
262	Seffroy		<i>[Signature]</i>			
263	Seffroy Louis		<i>[Signature]</i>			
264	Segeault		<i>[Signature]</i>			
265	Seorges Eugène		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
266	Jendrot Louis		G. D. G.			
267	Jiband		Stey			
268	Jicquel		G. D. G.			
269	Jicquel ? 14 ^e		Stey			
270	Jicquel Julien		Stey			
271	Jicquelot		G. D. G.			
272	Jicquello (adjoint)		G. D. G.			
273	Jillet Louis (maire)		G. D. G.			
274	Jicquello Julien		Stey			
275	Jlard Emmanuel		G. D. G.			
276	Jeyos Xavier		Stey			
277	Jodet		Stey			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
278	Sotiebel		<i>[Signature]</i>			
279	Pomblaud					
280	Pougeon		<i>G. r. g.</i>			
281	Pouret Joseph		<i>[Signature]</i>			
282	Pouyon (de)		<i>[Signature]</i>			
283	Pouzerh Joseph		<i>[Signature]</i>			
284	Prall		<i>[Signature]</i>			
285	Prall		<i>[Signature]</i>			
286	Prante 7 ^e		<i>[Signature]</i>			
287	Primaud		<i>G. r. g.</i>			
288	Prouhes Joseph <i>[Signature]</i>		<i>G. r. g.</i>			
289	Puedo Henri		<i>G. r. g.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
290	Guégan Jean		<i>Guégan</i>			
291	Guégan Louis M ^{re}		<i>Guégan</i>			
292	Guéguen J ^e M ^{re}		<i>Guéguen</i>			
293	Guéhenec Joachim		<i>Guéhenec</i>			
294	Guéhenec J ^e		<i>Guéhenec</i>			
295	Guéhenec Louis		<i>Guéhenec</i>			
296	Guéhennau Jean		<i>Guéhennau</i>			
297	Guérif M ^{re}		<i>Guérif</i>			
298	Guérin		<i>Guérin</i>			
299	Guérin Julien		<i>Guérin</i>			
300	Guézel Pierre Vincent		<i>Guézel</i>			
301	Guher (curier)		<i>Guher</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
302	Guiet		<i>Br</i>			
303	Guidoux Jean		<i>Br</i>			
304	Guidy		<i>Br</i>			
305	Guho Joseph		<i>G. G.</i>			
306	Guilchet Joseph		<i>Br</i>			
307	Guillaume		<i>Br</i>			
308	Guillaume M ^{me}		<i>G. D. G.</i>			
309	Guillemand ^{veuve} (adjuv.)		<i>G. D. G.</i>			
310	Guillemin Jean Louis		<i>G. D. G.</i>			
311	Guillemot Alphonse		<i>Br</i>			
312	Guillemot Louis		<i>G. D. G.</i>			
313	Guillemoto Emile		<i>Br</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
314	Guillerme		<i>L. G.</i>			
315	Guillet Jules		<i>L. G.</i>			
316	Guillevic <i>F. G.</i>		<i>L. G.</i>			
317	Guillo Jean		<i>G. J. G.</i>			
318	Guillo Théodore (adjoint)		<i>G. J. G.</i>			
319	Guillois		<i>G. J. G.</i>			
320	Guilloteaux Jean		<i>G. J. G.</i>			
321	Guillouche (maire)		<i>L. G.</i>			
322	Guillouët		<i>L. G.</i>			
323	Guilloux (maire)		<i>G. J. G.</i>			
324	Guilloux (Père)		<i>G. J. G.</i>			
325	Guillouzo (adjoint)		<i>L. G.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
326	Suyomar		<i>[Signature]</i>			
327	Suyomar		<i>[Signature]</i>			
328	Suyomard 1 ^{er} ⁱⁿ		<i>[Signature]</i>			
329	Suyomard Victor		<i>[Signature]</i>			
330	Suyomard Victor		<i>[Signature]</i>			
331	Suyomar Yves		<i>[Signature]</i>			
332	Suyomarch Joseph		<i>[Signature]</i>			
333	Halguët (du)		<i>[Signature]</i>			
334	Hallicr Jean		<i>[Signature]</i>			
335	Haméon		<i>[Signature]</i>			
336	Hamonou Pierre		<i>[Signature]</i>			
337	Hardouin Auguste	Vind Jean Louis	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
338	Hamelin		<i>[Signature]</i>			
339	Harnois Théophile		<i>[Signature]</i>			
340	Harcouët St Pierre		<i>[Signature]</i>			
341	Harcoat		<i>[Signature]</i>			i'entité abtente par M ^r Robie conseiller General 1892 Le Bouédec n° 80.
342	Hellec		<i>[Signature]</i>			
343	Hellégouarch x?		<i>[Signature]</i>			
344	Hénery Jony		<i>[Signature]</i>			
345	Héno Jony 4 ^e		<i>[Signature]</i>			
346	Héno Louis		<i>[Signature]</i>			
347	Héno Mathurin		<i>[Signature]</i>			
348	Henrio Julien (adjoint)		<i>[Signature]</i>			
349	Henry		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
380	Herve alphonse (maire)		<i>EH</i>			
381	Herve' Jean		<i>G.D.G.</i>			
382	Herve' Mathurin		<i>EH</i>			
383	Herve' Mathurin		<i>G.D.G.</i>			
384	Herve' Juri		<i>G.D.G.</i>			
385	Hilary		<i>EH</i>			
386	Hillion Eugène		<i>G.D.G.</i>			
387	Hingant		<i>EH</i>			
388	Hogmon		<i>G.D.G.</i>			
389	Hors		<i>EH</i>			
360	Houal Roy		<i>G.D.G.</i>			
361	Houmaie	Bayou	<i>Almon</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
362	Bluchet		G. D. G.			
363	Bluet Mathurin		G. D. G.			
364	Bliaquer		G. D. G.			
365	Biziquet 7 ^e Mari		G. D. G.			
366	Jacob du Clos		G. D. G.			
367	Jacques Jean Mari		G. D. G.			
368	Jaffre'		G. D. G.			
369	Jaffre'		G. D. G.			
370	Jaffre' Louis Mari		G. D. G.			
371	Jallu (unin)		G. D. G.			
372	Jamet		G. D. G.			
373	Jamet		G. D. G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
374	Jon F ^{er}		G. J. G.			
375	Jon Joachim		Lry			
376	Javel Hippolyte		G. J. G.			
377	Javouray		Lry			
378	Jégat Frédéric		Lry			
379	Jégat Melanie		Lry			
380	Jégo		Lry			
381	Jégo		Lry			
382	Jégo Armand		Lry			
383	Jégouet Jean Henri		G. J. G.			
384	Jégouic Jean		Lry			
385	Jégouet	Canvet	Lry			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
386	Jégourf		G. J. G.			
387	Jégoune		Sty			
388	Jégouzo		Sty			
389	Jéhamo		Sty			
390	Jéhamo		Sty			
391	Jéhamo Aude		G. J. G.			
392	Jéhamo F ^{ois}		G. J. G.			
393	Jéhamo Jean		Sty			
394	Jéhamo Jean		Sty			
395	Jéhamo Yves		Sty			
396	Jégouf Joachim		G. J. G.			
397	Jolin		Sty			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
398	Jouan		G. J. G.			
399	Jouannic J ^e		L. B. G.			
400	Jouanno Benoni		L. B. G.			
401	Jouanno Durri		L. B. G.			
402	Jone		Pl. B. G.			
403	Jone		G. J. G.			
404	Jone Jean Mari		G. J. G.			
405	Jone Jean Mari		G. J. G.			
406	Joubaud Durri		G. J. G.			
407	Joubau Lion		L. B. G.			
408	Joubin andré (main)		G. J. G.			
409	Jouchet J ^e Baptiste		G. J. G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
4110	Jubin		<i>[Signature]</i>			
4111	Juhel Jean		<i>[Signature]</i>			
4112	Juhel F ^{ois}		<i>[Signature]</i>			
4113	Juin Marie		<i>[Signature]</i>			
4114	Juino F ^{ois}		<i>[Signature]</i>			
4115	Jules		<i>[Signature]</i>			
4116	Julo Jean Baptiste		<i>[Signature]</i>			
4117	Kerier		<i>[Signature]</i>			
4118	Kercut Vincent		<i>[Signature]</i>			
4119	Kerdaf		<i>[Signature]</i>			
4120	Kerdaf Louis Yvan		<i>[Signature]</i>			
4121	Kerdaf (de)		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
422	Kerfelec Louis		G. J. G.			
423	Kergaravat Nicolas		G. J. G.			
424	Kergoustin Joseph		G. J. G.			
425	Keridec (de) allain		L. J. G.			
426	Kermorvant J. ?		L. J. G.			
427	Kervananois (de)		M. J. G.			
428	Kernec Jean Marie		L. J. G.			
429	Kerneur (adjoint)		G. J. G.			
430	Kerneur Emile		L. J. G.			
431	Kerneur Jean Marie		L. J. G.			
432	Kerneur J. ?		G. J. G.			
433	Kernin		L. J. G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
434	Kerouallan (de)		<i>Deby</i>			
435	Kerand		<i>Deby</i>			
436	Kerret (de)		<i>G. D. G.</i>			
437	Kersabiec (de)		<i>G. D. G.</i>			
438	Kersabiec (de)		<i>G. D. G.</i>			
439	Kersaho Jean Yvan		<i>G. D. G.</i>			
440	Kerzerho (adjoit)		<i>Deby</i>			
441	Kervégar		<i>G. D. G.</i>			
442	Kervégant 1 ^{er} M ^{re}		<i>G. D. G.</i>			
443	Kervenoc'h (de)		<i>Deby</i>			
444	Labbé Joseph		<i>G. D. G.</i>			
445	Labes		<i>Deby</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1116	La Bourdonnaye (de)		<i>Liby</i>			
1117	La Bucharaye (de)		<i>Liby</i>			
1118	La Fourselandine (de)		<i>G. D. G.</i>			
1119	La Léon		<i>G. D. G.</i>			
1120	La Linée Julien		<i>Liby</i>			
1121	La Mille (de)		<i>Liby</i>			
1122	La Mar J. B.		<i>Liby</i>			
1123	La Mole de Bay (de)		<i>Liby</i>			
1124	La Motte M.		<i>Liby</i>			
1125	La Mue		<i>Liby</i>			
1126	La Mue		<i>Liby</i>			
1127	La Mue		<i>G. D. G.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1158	Langlais Louis		G. J. G.			
1159	Camiel Julien		G. J. G.			
1160	Canjuinais		Brz			
1161	Caroé		Brz			
1162	Caroé		Brz			
1163	La Seyrade (de)		Brz			
1164	Carboulet Julien		Brz			
1165	Caroché		Brz			
1166	Carquelles Jean		Brz			
1167	Latouche		Brz			
1168	Caudrey		G. J. G.			
1169	Caventure		Brz			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1170	Laventure		<i>[Signature]</i>			
1171	La Villeboisnet Louis (de)		<i>[Signature]</i>			
1172	Layec Lucien		<i>[Signature]</i>			
1173	Lauté Louis		<i>[Signature]</i>			
1174	Le Bail Joseph		<i>[Signature]</i>			
1175	Le Bail Louis		<i>[Signature]</i>			
1176	Le Bec		<i>[Signature]</i>			
1177	Le Beclunac J ^h		<i>[Signature]</i>			
1178	Le Béguet Julien		<i>[Signature]</i>			
1179	Le Beller Yves	M ^r & Postie.	<i>[Signature]</i>			
1180	Le Berou Guillaume		<i>[Signature]</i>			
1181	Le Bene		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1182	L Berre		G. J. G.			
1183	L Berrigot <i>fr. Louis</i>		L. Berrigot			
1184	L Berthe <i>fr. Louis</i> <i>Berthe</i>		L. Berthe			
1185	L Bihay <i>(marie)</i>		G. J. G.			
1186	L Bihay <i>Louis</i>		L. Bihay			
1187	L Blanc		L. Blanc			
1188	L Blay <i>jeune</i>		G. J. G.			
1189	L Blay <i>jeune</i>		G. J. G.			
1190	L Blevéc <i>Henri</i>		L. Blevéc			
1191	L Blevéc		L. Blevéc			
1192	L Bloch <i>Léon</i>		G. J. G.			
1193	L Bodic		L. Bodic			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
494	L Bodo olivier		G. J. G.			
495	L Bohec Joachim		G. J. G.			
496	L Borgne		G. J. G.			
497	L Borgne Louis		G. J. G.			
498	L Bouar		G. J. G.			
499	L Boucher m ^{uni}		G. J. G.			
500	L Boulain		G. J. G.			
501	L Boulbard Louis		G. J. G.			
502	L Boulch		G. J. G.			
503	L Boulch (muni)		G. J. G.			
504	L Boulch Joachim		G. J. G.			
505	L Bourbasset		G. J. G.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

283

électeurs.

A

Vannes

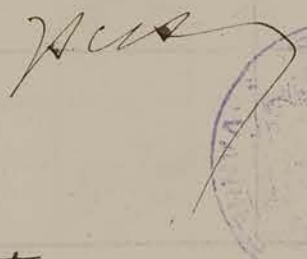
, le

21 juin

1913.

Le Préfet,

POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cent cinquante deux*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

N^{te} Athavilly

Les Scrutateurs,

Scrutateurs: Olivier, M^{re} Hilary, G. de G. de G.

DÉPARTEMENT
du *Morbihan*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *4^{or}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *4* à *253* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Aboville (d')		LV			
2	Adam ouiet		LV.			
3	Adolphe m ^{re}		LV.			
4	Allain		LV.			
5	Allain Marie Marie		L.P.			
6	Allain Marie		LV.			
7	Allain m ^{re}		LV.			
8	Allanic		LV.			
9	Allis Marie Marie		L.P.			
10	Amat Jules		LV.			
11	Andigné (d')		LV.			
12	André Louis		L.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Onégo Pierre		LV			
14	Onsquer F ^{gais}		L. P.			
15	Orsuro		LV			
16	Oudic		LV			
17	Oudic M ^u		L. P.			
18	Oudique F ^g		LV			
19	Oudo Louis		L. P.			
20	Ouffret Yves		L. P.			
21	Oyoul Pierre		L. P.			
22	Badouët F ^{gais}		L. P.			
23	Bagoune Louis		LV			
24	Bahay		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bardouf		LV.			
26	Baron		LV.			
27	Baron		LV.			
28	Baron adolphe		LV.			
29	Baron F ^{cois}		L. P.			
30	Baubigny F ^{cois}		LV.			
31	Baudet Jacques		L. P.			
32	Bédard J ^{osy} Louis		L. P.			
33	Berh (de)		LV.			
34	Bellamy F ^{cois}		L. P.			
35	Bellamy M ^{me}		L. P.			
36	Belle Croix		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bellec T ^{ous}		L. P.			
38	Bellec Loachun		L. P.			
39	Bellec J ^h		J. J.			
40	Bellec Louis 4 ^e		L.V.			
41	Bellec 17 ⁱⁿ		L.V.			
42	Bellego Vincent		A. C.			
43	Belleme (de)		L.V.			
44	Belz Pierre		L.V.			
45	Benard Louis		L.V.			
46	Benéat Jean		L.V.			
47	Béquet		L.V.			
48	Bernard Joseph		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bernugat Content		LV.			
50	Berruyer		L.F.			
51	Besson J ^e m ^e		LV.			
52	Berthelot Pierre		L.F.			
53	Bertho J ^e		L.F.			
54	Berthuy m ^e		LV.			
55	Bienvenue Yves		LV.			
56	Bigouin m ^e		LV.			
57	Bihay Emile		LV.			
58	Bihay Eldas		LV.			
59	Bihay Etude		LV.			
60	Binard Joseph		L.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Binard J ^e		L. P.			
62	Binio J ^e		L. P.			
63	Blanchard (maire)		L. P.			
64	Bleher		L. V.			
65	Bleher Jean Louis		L. P.			
66	Bleher Lucie		L. P.			
67	Bloret Eugène		L. V.			
68	Boceno Lucie		L. V.			
69	Bocquet		L. V.			
70	Boédéc		L. P.			
71	Boëffard Lucie		L. P.			
72	Bokeloy J ^e		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boisbaudry (du)		L. P.			
74	Boisbaudry (du) Alfred		L.V.			
75	Boisbaudry (du) Auguste		L. G.			
76	Boisbras		L. P.			
77	Boisrouvray (du)		L.V.			
78	Boleis Albany		L. P.			
79	Bernard Vincent		L.V.			
80	Borchet Yves		L.V.			
81	Bot (du) Hippolyte		L.V.			
82	Bothier		L.V.			
83	Boucard J. L.		L. G.			
84	Bouchard J. L.		L.V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Boucher J ^e	.	L.V.			
86	Bouciaut J ^e		L.P.			
87	Bouix Auguste	.	L.P.			
88	Boulais Jean	.	L.P.			
89	Bouligand	.	L.V.			
90	Bouquet		L.V.			
91	Bourin		L.P.			
92	Boussineau (de)		L.V.			
93	Bouthelier		L.G.			
94	Brabay		L.V.			
95	Braconnier J ^e Louis	.	L.P.			
96	Brandel		L.V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Brard		LV.			
98	Briand Joseph		LV.			
99	Briend		LV.			
100	Briendo		LV.			
101	Briend Olivier		L.S.			
102	Brohan Jean Louis		LV.			
103	Bronard		LV.			
104	Broustal Jean		LV.			
105	Brule'		L.S.			
106	Brunel		LV.			
107	Bugnot		L.S.			
108	Burbou Eulie		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
409	Burban Joseph		LV.			
410	Burgeot Léon		LV.			
411	Burnel (de)		L. P.			
412	Burton Joseph		LV.			
413	Cadic		LV.			
414	Cadic François		LV.			
415	Cadio		L. P.			
416	Callo Joseph		L. P.			
417	Calloch Martin		LV.			
418	Calonec		LV.			
419	Calvez Yves		LV.			
420	Cameney Yves		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
411	Canaff François		LV.			
412	Canon Yves		LV.			
123	Caradec		LV.			
124	Caradec		LV.			
125	Cardot		LV.			
426	Carheil (de)		LV.			
127	Caro Mathurin		LV.			
128	Cazot Jean Baptiste		L. P.			
129	Chanard Antoine	Durigo Pierre	LV.			
130	Charette Bertrand (de)	Denoual Louis	LV.			
131	Chasseboeuf (abbe)		L. P.			
432	Chesny		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Chermy Ambrose		LV			
134	Chevalier Eugénie		LV			
135	Chevillard		LV			
136	Christien Louis		L.F.			
137	Christophe Félix		L.F.			
138	Clairet Michel		LV			
139	Cloërec Juri		LV			
140	Cobigo Eugénie (maire)		LV			
141	Coëffic Joseph (le Grand 4 ^e)		LV			
142	Coëffic Joseph (le Héron)		LV			
143	Coëtmeur J ^e (adjoint)		LV			
144	Cogan Mathurin		L.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Colléaux Joseph		L. P.			
146	Colmard		L. V.			
147	Colineaux		L. P.			
148	Conan		L. V.			
149	Conan Jean		L. P.			
150	Coguantif		L. V.			
151	Cogualin Eugène		L. P.			
152	Coguerf		L. V.			
153	Codolé		L. P.			
154	Corloli		L. V.			
155	Correc M ^{me} 7 ^e		L. V.			
156	Cormat Joseph		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Cornudet		LV.			
158	Corvec aîné		LV.			
159	Cotte muni		LV.			
160	Cosperec Yves		L.P.			
161	Couédoy		LV.			
162	Couëffic		LV.			
163	Couëtmeur 7 ^e m.	Le Fellec	LV.			
164	Couëtmeur 7 ^e		L.P.			
165	Courtet 7 ^e		LV.			
166	Courtet Jean		L.P.			
167	Coustumer		LV.			
168	Coutance (de)		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Couviour M ^{me}		L. P.			
170	Crespel Jean Baptiste		LW.			
171	Crozier Pierre		LW.			
172	Cuy (de)		L. P.			
173	Danet F ^{ois}		L. P.			
174	Danet J ^e Baptiste (adjoint)		L. P.			
175	Danet Joachim		LW.			
176	Danic Jean Louis		LW.			
177	Daniel		LW.			
178	Daniel F ^{ois}		L. P.			
179	Daniel F ^{ois}		LW.			
180	Daniel Julien		LW.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Daniel J ^h		LV.			
182	Daniels		A.P.			
183	Daniels J ^h		LV.			
184	Daniels J ^h		LV.			
185	Danne (de)		L.C.			
186	Dano		L.P.			
187	Daouphars Louis		LV.			
188	David J ^h		LV			
189	David J ^h		LV			
190	David M ^h		L.C.			
191	Deblond Louis		L.P.			
192	Le Rouze J ^h asparie		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
493	Delord Pierre Marie	*	LV			
194	Derian m ^{re}		L. P.			
195	Derrien f ^{le}		L. P.			
196	Desbois		L. P.			
197	Desbois Louis		L. P.			
198	Deschamps		LV			
199	Dessair		L. P.			
200	Delhurdy		L. P.			
201	Dizot					
202	Dubois		L. P.			
203	Dubois		L. P.			
204	Dubois Jean (adjuv)		L. P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Buchene		L.P.			
206	Buchene (marie)		L.P.			
207	Buchene Jean		LV.			
208	Bugney		LV.			
209	Bunay F ^{ils}		LV.			
210	Dupont		LV.			
211	Braval Joseph		L.B.			
212	Bréan		L.P.			
213	Bréan Ange		LV.			
214	Bréan Louis		LV.			
215	Bréanic M ^{me}		LV.			
216	Bréano Emile		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Eoche Rouaf		LV.			
218	Eon Aime		L.P.			
219	Epaillard Julez		LV.			
220	Epinoux Albert		LV.			
221	Erdevy Vincent		LV.			
222	Esvelin		LV.			
223	Etrillard M ^{re}		L.P.			
224	Evanno		LV.			
225	Evono F ^{ois}		LV.			
226	Evono Jean Lucie		L.F.			
227	Evono J ^e		LV.			
228	Evono Lucie		L.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Faucheux		LV.			
230	Faucheux		LV.			
231	Fernand		LV.			
232	Féuillet m ^{uni}		LV.			
233	Fleury		LV.			
234	Folliard Jacques		LV.			
235	Fontaine		LV.			
236	Fontaine Julien		LV.			
237	Forest		LV.			
238	Foucault Jean F ^{rs}		LV.			
239	Foucher (de)		LV.			
240	Fouille J ^r		LV.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
211	Freslon (de)		LV.			
212	Frick		L.P.			
213	Facket Jean 4 ^e		L.P.			
214	Fagnoulet		LV.			
215	Fahinet Martin		L.P.			
216	Faland		LV.			
217	Falonne 7 ^e		LV.			
218	Falonne		L.P.			
219	Falleux		L.P.			
220	Falais Léon		LV.			
221	Faraud ange		LV.			
222	Farins Emile		LV.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

253

électeurs.

A

Vannes

, le

21 juin

1913.

Le Préfet,

POUR LE PRÉFET:

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,



[Signature]



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cent cinquante deux* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

V. G. de Perrier

Les Scrutateurs,

L. de Fougères
Cte L. de la Villehonnin
Ricard
G. de Bervillat

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Abouville (d')	Délégué Prach		
2	Adamy ouisset	" Froie		
3	Adol f ^m Marie	" Cléguen		
4	Allain	" Elven		
5	Allain Pierre Marie	" Muzillac		
6	Allain Pierre	" Mauroy		
7	Allain M ^{me}	" Mauroy		
8	Allanic	" Elven		
9	Allio Pierre Anne	" St-Jorgon		
10	Amet Jules	" St-Jorgon		
11	Audigné (d')	C ^m d'arr ^t Muzillac		
12	André Louis	Délégué Lanoué		
13	Ange Pierre	" Léré		
14	Anquet f ^m	" Cammugon		
15	Arhuaro	" Etef		
16	Audic	" Cléguen		
17	Audic M ^{me}	" Landaul		
18	Audis f ^m	" St-Jorgon		
19	Audo Louis	" Beubry		
20	Auffret Yves	" Cammugon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Alphonse Barre	Péligon	Ruffiac	
22	Badaud François	"	Compagnac	
23	Badaud Louis	"	St Julien	
24	Bahay	"	Meminac	
25	Bardoul	"	Lameter	
26	Baron	"	Port Louis	
27	Baron	"	Cellaire	
28	Baron Adolphe	"	Frais	
29	Baron François	"	Candévacant	
30	Baubigny François	"	Sarzeau	
31	Baudet Jacques	"	St. Carz	
32	Bédard Jean Louis	"	St. Conard	
33	Berth (de)	"	Carentoir	
34	Bellamy François	"	Chapelle Saint	
35	Bellamy Michel	"	Mivillac	
36	Belle croix	"	Port Louis	
37	Bellec François	"	Quistinic	
38	Bellec Joachim	"	St. Martin	
39	Bellec J. P.	"	Naizin	
40	Bellec Louis Marie	"	St. Michel	
41	Bellec Mathurin	"	St. Marcel	
42	Bellego Vincent	"	St. Omer	
43	Bellevue (de)	"	St. Michel	
44	Belz Pierre	"	St. Charles	
45	Bernard Louis	"	St. Lamy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Bénéat Jean	délégué Boudouville		
47	Béquet	" Corant		
48	Bernard J ^e	" Guily		
49	Bernugat Coeurin	" Glouay		
50	Berruyer	" Croix Hellier		
51	Berroy J ^e m ^e	" S ^t Brigitte		
52	Berthelot Lucie	" S ^t Pierre d'Amour		
53	Bertho J ^e	" Bernier		
54	Berthy m ^e	" Steucadene		
55	Bienvenu Yves	" Guidel		
56	Bigouin m ^e	" Similien		
57	Bihay Lucile	" Jovis		
58	Bihay Gilbert	" Jovis		
59	Bihay Lucie	" Jovis		
60	Binard J ^e	" Jovis		
61	Binard J ^e	" Jovis		
62	Binis Jules	" Jovis		
63	Blanchard (marie)	" S ^t Perreux		
64	Bleher	" Stuberlin		
65	Bleher Jean Louis	" Quenterbert		
66	Bleher Lucie	" Quenterbert		
67	Bloret Eugénie	" Augay		
68	Boceno Lucie	" Muzillac		
69	Bocquet	" Allani		
70	Boidec	" Le Pénit		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	Boessard Louis	Délégué	E. Lerno	
72	Bohélay J ^e	"	Biquay	
73	Boisbaudry (de)	1 ^{er} adj	Montmarin	
74	Boisbaudry (de) Alfred	Délégué	Proct Boudin	
75	Boisbaudry (de) Paul	"	Auger	
76	Boisbras	"	Joubert	
77	Boisrouvray (de)	1 ^{er} adj	Tier	
78	Boleis Albay	Délégué	Arreador	
79	Bonnard Vincent	"	Jourin	
80	Bouchet Yves	"	Brihan Bourdier	
81	Bot (de) Hippolyte	"	Montmarin	
82	Botheret	1 ^{er} adj	Varnier	
83	Boucard J ^e	Délégué	Jour	
84	Bouchard J ^e	"	S ^r Luy	
85	Boucher J ^e	"	La Pailly	
86	Boucciant Student	"	Longriffet	
87	Bouis Auguste	"	Guillac	
88	Boulais Jean	"	Tier	
89	Bouligand	1 ^{er} adj	Coruit	
90	Bouquet	Délégué	Coruit	
91	Boursin	"	Varnier	
92	Boussineau (de)	"	S ^r Martin	
93	Bouthelet	"	Coruit	
94	Braban	"	Coruit	
95	Bracomier Jean Louis	"	S ^r Jean Boudry	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Brandebo	Délégué Marton		
97	Brard	Député 119 cant. de Bouville Jaurès		
98	Briand Joseph	Délégué Seillac		
99	Briand	" Mirrieux		
100	Briand	" Morey		
101	Brient Olivier	" Sultas		
102	Brohan Jean Louis	" La Vraie Louis		
103	Brouard	" Chagnac		
104	Broustal Jean	" Langoumet		
105	Brulé	" Croix-Hellier		
106	Brunel	" Humblet		
107	Buguel	Président Varnes		
108	Burban Louis	Délégué Caro		
109	Burban Joseph	" Caro		
110	Burgot Pierre	" Bergeron		
111	Brunel (de)	" Compinac		
112	Bussan Joseph	" Rizio		
113	Cadic	" Jaurès		
114	Cadic François	" Compinac		
115	Cadio	" Bader		
116	Callo Joseph	" Almus		
117	Calloch Martin	" Jaurès		
118	Calonec	Ch. J. A. Bergeron		
119	Calvez Yves	Délégué Langoumet		
120	Camener Yves	" Almus		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
121	Comaff François	Délégué	de Saint		
122	Comu Yves	"	de Juzugac		
123	Comadec	Per Joal	de Lannes		
124	Comadec	Délégué	de Carnac		
125	Cardot	"	de Auray		
126	Carheil (de)	"	de Ploemeur		
127	Caro Mathurin	"	de Caudan		
128	Cazot Jean Baptiste	"	de Méniac		
129	Chanard Antoine	"	de Guiberon	Dominique Pierre	
130	Charette Bertrand (de)	"	de Ardon	Denonval Louis	
131	Chaveaux Alexandre	"	de Méniac		
132	Chemin	"	de St Pol		
133	Chemin Ambroise	"	de Mithillac		
134	Chevalier Eugène	"	de Jucq		
135	Chevillard	"	de Serent		
136	Christien Louis	"	de Irguezac		
137	Christophe Félix	"	de St Jildas		
138	Claret Michel	"	de Juzugac		
139	Clérec Juri	"	de Muzillac		
140	Cobigo Eugène (marin)	"	de St Jovery		
141	Coëffic Joseph (de St Jean)	"	de Jucq		
142	Coëffic Joseph (de Keromay)	"	de Jucq		
143	Coëtmeur J. (de St Jean)	"	de Moreac		
144	Cojan Mathurin	"	de Breby		
145	Colleaux Joseph	"	de Jucq		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
146	Colmard	Délégué Kergrist		
147	Colineaux	D. d'arr. Montebell		
148	Coman	Délégué Berné		
149	Coman	" Montebell		
150	Cognantif	" Brehan Pontiac		
151	Cognantif Eugénie	" Ménéac		
152	Coquerel	" Hémur		
153	Corlobé	" Hémur		
154	Corlobé	" Hémur		
155	Correc M. J.	" Cléguer		
156	Correut Joseph	" Cléguer		
157	Correut	" Nech Bernard		
158	Correc Aimé	" Bantec		
159	Cosse Maurice	" Hémur		
160	Cosperec Yves	" Correut		
161	Couédon	" Carimont		
162	Couéffic	" Keryado		
163	Couëtmeur J. M.	" Nairin	L. Fellic	
164	Couëtmeur J.	" Pontiac		
165	Courtet J.	" Cléguer		
166	Courtet Jean	" Guidic		
167	Coustumer	" Berné		
168	Coutance (de)	D. d'arr. Montebell		
169	Couvreur M.	Délégué Carimont		
170	Crespel Jean M.	" Hémur		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Crozier Louis	Délégué	Beligny	
172	Cuy (de)	Délégué	Neuilly	
173	Danet François	Délégué	S. Ougard	
174	Danet J ^e m ^{re} (épouse)	"	Beloire	
175	Danet Joachim	"	S. Allouette	
176	Danic Jean Louis	"	Hiemtec	
177	Daniel	"	Juissac	
178	Daniel François	"	La Chapelle	
179	Daniel François	"	Molac	
180	Daniel Julien	"	Quirzel	
181	Daniel J ^e	"	Blouay	
182	Daniels	"	Sabrais	
183	Daniels Jean	"	Quirzel	
184	Daniels Julien	"	Berrie	
185	Danne (de)	"	Blanchet	
186	Dano	"	Blanchet	
187	Darcilhars Louis	"	Jouriz	
188	David Julien	"	Melraud	
189	David Julien	"	Jouriz	
190	David M ^{re}	"	Jouriz	
191	Deland Louis	"	Sauport	
192	Deland Louis	Délégué	Sauport	
193	Delord Louis Marie	Délégué	Baud	
194	Derrien Mathurin	"	Blanchet	
195	Derrien J ^e	"	Jouriz	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
196	Desbois	Délégué	St Solay	
197	Desbois Louis	"	Concourt	
198	Deschamps	"	Hennibout	
199	Dessair	"	St Maurice	
200	Delhuidy	"	St Pierre	
201	Digot	Co ^{re} d'arr	Corvint	
202	Dubois	Délégué	Salais	
203	Dubois	"	Henninac	
204	Dubois Jean (adjoint)	"	Montreuil	
205	Ducherne	Co ^{re} d'arr	Compinac	
206	Ducherne (maire)	Délégué	Montreuil	
207	Ducherne Jean	"	Beignay	
208	Duguey	"	Corvint	
209	Dunay Jean	"	St Pierre	
210	Dupont	"	Guicriff	
211	Draval Joseph	"	Langonnet	
212	Dréan	"	St Maurice	
213	Dréan Ange	"	Sarzeau	
214	Dréan Louis	"	Huguenin	
215	Dréanic M ^{me}	"	Blaisy	
216	Dréano Emile	"	Langonnet	
217	Doche Luwal	"	St Jacilly	
218	Doy Anna	"	St Pierre d'Espérance	
219	Epaillard Julien	"	St Jacilly	
220	Epinoux Albert	"	St Pierre d'Espérance	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Ordery Vincent	Délégué	Bely		
222	Esvelin	"	Concist		
223	Strillard M ^{me}	"	Ménéac		
224	Evanno	"	Sot Louis		
225	Evano J ^{me}	"	Malmarac		
226	Evano Jean Louis	"	Sheix		
227	Evano J ^{me}	"	S ^x Louis Guilher		
228	Evano Pierre	"	Stumet		
229	Faucheur	"	Seriat		
230	Faucheur	"	Varnes		
231	Ferrand	"	Hennichant		
232	Fouillet M ^{me}	"	Vignot		
233	Fleury	"	Stannur		
234	Folliard Jacques	"	Vernangot		
235	Fontaine	"	S ^x Martin		
236	Fontaine Julien	"	Tréal		
237	Forest	Député	g. M. de Penille Louis		
238	Foucault Jean J ^{me}	Délégué	Noyat Muzillac		
239	Foucher (de)	"	Penac		
240	Fouille J ^{me}	"	Vignot		
241	Freslon (de)	"	S ^x Fougères		
242	Frick	"	Locmariaquer		
243	Fochet Jean Marie	"	S ^x Wolff		
244	Gagnoulet	"	Bochu Bernard		
245	Gahinet Martin	"	Landevant		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Jalant	Délégué Pontivy		
247	Jalonne g ^h	" Myol Pontivy		
248	Jalonne	Co ^{re} J ^{al} L. Dabris		
249	Jalleux	Délégué Beaulieu		
250	Japais René	" Juer		
251	Jaraut Aug ^{re}	" Brihan Pontivy		
252	Jarino Pontivy	" Migillac		
253	Jastard g ^h	" Brihan		
254	Jaudin	" Mohon		
255	Jaudin (maire)	" Lommandon		
256	Jaudin J ^{ar}	" Augon		
257	Jauthier J ^{ar}	" Augon		
258	Jautier François	" Glénac		
259	Jazeau des Boucheries (de)	" Strent		
260	Jeffray J ^{ar}	" Juegon		
261	Jeffros J ^{ar}	" Brihan		
262	Jeffroy	" Carantou		
263	Jeffroy Louis	" Brihan Pontivy		
264	Georgault	Co ^{re} J ^{al} Cart ^{re} Nantec		
265	Georges Eugénie	Délégué H ^{er} M ^{ar}		
266	Jendrot J ^{ar}	" Néant		
267	Jiband	Co ^{re} J ^{al} Hermebout		
268	Jicquel	Délégué Bohaf		
269	Jicquel g ^h M ^{ar}	" St ^e Hélène		
270	Jicquel J ^{ar}	" Carre		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
271	Jiguellet	Délégué	Murinais	
272	Jiguello (adjoint)	"	Amurlec	
273	Jillet Louis (maire)	"	St Jean Brivelay	
274	Jiguello Julien	"	Bluvignier	
275	Glard Emmanuel	"	St Pierre	
276	Gleyes Louis	"	Houart	
277	Godet	"	Port Louis	
278	Gohebel	"	Comarignier	
279	Gombaud	Conseiller	Gué	
280	Gougeon	Délégué	Guillain	
281	Gouret Joseph	"	Camail	
282	Gouyon (de)	Conseiller	Courmon	
283	Gouzerh Joseph	Délégué	Cruch	
284	Graff	"	Blumargat	
285	Graff	"	Comail	
286	Grante J. L.	"	Clugues	
287	Grimaud	"	Carantou	
288	Grouhes Joseph Hubert	"	Arzon	
289	Guedo Henri	"	Biguan	
290	Guegan Jean	"	Bellicac	
291	Guegan Louis Marie	"	Blumet	
292	Gueguen J. L. Marie	"	Meslay	
293	Guehenneac Joachim	"	Bluvignier	
294	Guehenneac J. L.	"	St Barthélemy	
295	Guehenneac Louis	"	Bluvignier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	Guéhenneux Jean	délégué	Béchaud Louis	
297	Guérif M ^{me}	"	Roërmel	
298	Guérin	"	Serent	
299	Guérin Julien	"	Montemarf	
300	Guézel Marie Thérèse	"	Ordreux	
301	Guher (Marie)	"	Blondreux	
302	Guet	"	Corvich	
303	Guidoux Jean	"	Molac	
304	Guidy	Co ^{de} d'arr ^{ondissement}	Guislain	
305	Guisso Joseph	délégué	Vigance	
306	Gulchet Joseph	"	Langomut	
307	Guillaume	"	Chéguier	
308	Guillaume M ^{me}	"	Guégon	
309	Guillemard Julien (adjoint)	"	Helbary	
310	Guillemin Jean Louis	"	Ménicé	
311	Guillemot Alphonse	"	Riantec	
312	Guillemot Samuel	"	Jourin	
313	Guillemote Emile	"	Riantec	
314	Guillenne	"	Langouët	
315	Guillet Jules	"	Nivillac	
316	Guillevic F ^{co}	"	Armaton	
317	Guillo Jean	"	Nivillac	
318	Guillo Alphonse (adjoint)	"	Guillenne	
319	Guillois	Co ^{de} d'arr ^{ondissement}	Roërmel	
320	Guilloteaux Jean	délégué	Blumier	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Guillouche (maire)	Délégué	Cadey	
322	Guillouët	"	Auray	
323	Guilloux (maire)	"	Lanoue	
324	Guilloux Marie	"	Jorcluy	
325	Guillouzo (adjoint)	"	Baud	
326	Guyomar	Co ^{re} J ^{al}	Guindal	
327	Guyomar	Délégué	Pont Lorrif	
328	Guyomard M ⁱⁿ	"	Guening	
329	Guyomard Victor	"	Bubry	
330	Guyomar Victor	"	Guindal	
331	Guyomar Yves	"	Stannour	
332	Guyonvarch Joseph	"	Houray	
333	Halgouët (du)	Co ^{re} d'arr ^t	Augoy	
334	Hallier Jean	Délégué	Scilla	
335	Haméon	"	Moray	
336	Hamonou Marie	"	Houray	
337	Hardouin Auguste	"	Salais	Voud Jean Louis
338	Hamiliy	"	Auray	
339	Harnois Aliphibe	"	St Samson	
340	Harouët de St Georges	"	Quignac	
341	Hascoat	"	Guicriff	
342	Hellec	"	Keryado	
343	Hellégouarch J ^e	"	Quignac	
344	Hemuy Joseph	"	J ^e Jacut	
345	Héno Jean Marie	"	Morac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Héno Louis	Délégué	Moreac	
347	Héno Mathurin	"	S. Thunian	
348	Hennio Julien (Adjoint)	"	S. Grand	
349	Héroy	"	Carmae	
350	Hérpe Alphonse (maire)	"	S. Mal de 3 Fontaines	
351	Hervé Jean	"	Sorcaro	
352	Hervé Mathurin	"	Concorat	
353	Hervé Mathurin	"	Corrony	
354	Hervé Louis	"	Ménac	
355	Hilary	"	Maustan de	
356	Million Eugène	"	Josselin	
357	Hingant	"	Berne	
358	Hoguen	"	Vannes	
359	Hors	"	Eluy	
360	Houas Louis	"	Stoumel	
361	Houeis	"	Mabtrait	Bayon
362	Huchet	"	Salais	
363	Huet m. m.	"	S. Abraham	
364	Huaguer	"	Salais	
365	Hugues J. H. Marie	"	Houay	
366	Jacob du Clos	"	Baden	
367	Jacques Jean Marie	"	Thunian	
368	Jaffré	"	Languidic	
369	Jaffré	"	Kernignac	
370	Jaffré Louis Marie	"	S. Eugène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
371	Jallu (maire)	délégué	Archorentoux	
372	Jamet	"	Mauroy	
373	Jamet	"	Juicriff	
374	Jan François	"	Malgruac	
375	Jan Joachim	"	Thouymer	
376	Javel Hippolyte	"	La Chapelle Joutin	
377	Javouay	D ^r J ^{al}	Sarzeau	
378	Jégat Frédéric	délégué	Arzador	
379	Jégat Mélanie	"	Thunel	
380	Jégo	"	Lanester	
381	Jégo	"	Corvint	
382	Jégo Armand	"	Prose	
383	Jégourel Jean Marie	"	Crédin	
384	Jégourel Jean	"	Polgar	
385	Jégourel	"	Vannes	Lanvet
386	Jégourel	"	Scouting	
387	Jégourel	D ^r J ^{al} J ^d	Champ	
388	Jégouzo	délégué	Lanester	
389	Jéhammo	"	Hennebont	
390	Jéhammo	"	Locminé	
391	Jéhammo Emile	"	Séaule	
392	Jéhammo J ^{al}	"	Le Puerco	
393	Jéhammo Jean	"	Colgue	
394	Jéhammo Jean	"	Kerfourny	
395	Jéhammo Yves	"	Landeveant	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
396	Liquet Joachim	Délégué Camors		
397	Jolin	" Lorcist		
398	Jouan	" St Jean la Botte		
399	Jouanne J ^e	" Eluey		
400	Jouanno Denon	" Niantec		
401	Jouanno Dur	" Montain Penmargh		
402	Jotte	" Carentan		
403	Jotte	" Sauting		
404	Jotte Jean Marie	" Bader		
405	Jotto Jean Marie	" Cammif		
406	Joubaud Dur	" Languent		
407	Joubau Cor	" Niantec		
408	Joubert André (Maur)	" Helleury		
409	Jouchet J ^e Baptiste	" Stangiffet		
410	Jubin	" Keryado		
411	Jubel Jean	" Quetanburt		
412	Jichel François	" Mizillac		
413	Juin Dur	" Noyal Sauting		
414	Juino J ^e	" Noyal Sauting		
415	Jules	" Billars		
416	Julo Jean Baptiste	" Nohay		
417	Reiser	" Sauting		
418	Kerret Vincent	" Locual Maudry		
419	Kerdaf	" Humelec		
420	Kerdaf Louis Marie	" Billis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
421	Kerdrel (de)	Délégué	St Pierre	
422	Kerfelec Louis	"	Jourin	
423	Kergaravat Nicolas	"	Goudouallec	
424	Kergoustin Joseph	"	St Guyomard	
425	Keridec (de) Allan	"	St Helene	
426	Kermorvant J ^e	"	Blumet	
427	Kernavannois (de)	"	Serent	
428	Kernec Jean Marie	"	Rouay	
429	Kerneur (adjoint)	"	Melvenez	
430	Kerneur Emile	"	Bloutinac	
431	Kerneur Jean Marie	"	Cauday	
432	Kerneur J ^e	"	St Champ	
433	Kernin	"	Languevic	
434	Kerouallan (de)	Pr ^e J ^e St Saviour		
435	Kerrand	Délégué	Locmin	
436	Kerret (de)	"	Languevic	
437	Kersabiec (de)	"	St Fougeris	
438	Kersabiec (de)	"	Montainac	
439	Kersaho Jean Marie	"	Proie	
440	Kerzerho (adjoint)	"	Brech	
441	Kervégan	Pr ^e J ^e St Pierre		
442	Kervégant J ^e M ^e	Délégué	Jourin	
443	Kervenocael (de)	Pr ^e J ^e St Saviour		
444	Labbe Joseph	Délégué	Guér	
445	Labes	"	Serent	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
446	La Bourdonnaye (de)	Délégué Parenton		
447	La Buharaye (de)	Pr. d'arr. Blumet		
448	La Fousselandière (de)	Pr. d'arr. Mirillac		
449	La Léoue	Délégué Balais		
450	La Linée Julien	" Langolay		
454	La Mabilly (de)	Pr. d'arr. Langmont		
452	La Mer y ^h	Délégué St-Eugène		
453	La Nègle de Lay (de)	" Jézet		
454	La Noire M ^{re}	" Hégouin		
455	La Noye	Député, 97 av. de la Bourdonnaye d'arr.		
456	La Noye	Délégué Bonting		
457	La Noye St. (de)	" Garzeon		
458	La Noye Louis	" Campenac		
459	La Noye Julien	" St. d'arr.		
460	La Noye	Député M ^{re} Cambon, St. d'arr.		
461	La Noie	Délégué Malanac		
462	La Noie	" Huchelin		
463	La Peyrade (de)	" Linerzel		
464	La Poulletie Julien	" Rochet		
465	La Roche	" Varnes		
466	La Savelle d'arr.	" Mirillac		
467	La Touche	" Corin		
468	La Vaudrey	" Malgouet		
469	La Vaudrey	" Kervignac		
470	La Vaudrey	" Langouët		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1171	La Villeboisnet Louis (ch)	Délégué	Blument	
1172	Lapecc Louis	"	Sarzeau	
1173	Leaute Louis	"	Neulliac	
1174	Le Bail Joseph	"	Ingouiniet	
1175	Le Bail Louis	"	St Louis Guillevy	
1176	Le Bec	"	Guicriff	
1177	Le Béchemme J.	"	Guidel	
1178	Le Béguet Julien	"	Orvigny	
1179	Le Beller Yves	"	Melrand	Postier
1180	Le Berou Guillaume	"	Lancénigen	
1181	Le Berre	"	Aléguier	
1182	Le Berre	Co. d. arr. St Julien		
1183	Le Berrigot J. Louis	Délégué	Blument	
1184	Le Berchu de Champervin Berthand	"	Senestier	
1185	Le Bihay (unano)	"	Bangor	
1186	Le Bihay Louis	"	Guignier	
1187	Le Blanc	"	Carantier	
1188	Le Blay Jean	"	Ruffiac	
1189	Le Blay Julien	"	Canouvi	
1190	Le Blévec Henri	"	Stouvenec	
1191	Le Blevenec	"	St. An	
1192	Le Bloch Saturnin	"	Sarzeau	
1193	Le Bodic	"	Locmaria St. Aubert	
1194	Le Bodo Olivier	"	Guertuland	
1195	Le Bohec Joachim	"	Yvaing	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
496	Le Borgne	C ^{te} d'arr ^t Néant		
497	Le Borgne Sire	Délégué Néant		
498	Le Bouar	C ^{te} d'arr ^t Jouan		
499	Le Boucher m ^{re}	Délégué Colpo		
500	Le Boulain	C ^{te} d'arr ^t Slunigues		
501	Le Boulevard Sire	Délégué Jouan		
502	Le Boulch	" Leffing		
503	Le Boulch (main)	" Brech		
504	Le Boulch Joachim	" Jouan		
505	Le Bourbarquet	" Salmaic		
506	Le Bourhis	" Le Pannit		
507	Le Bourhis Joseph	" Hoedic		
508	Le Bozec (main)	" Hoedic		
509	Le Bras	C ^{te} d'arr ^t Moréac		
510	Le Brech (main)	Délégué Noyalo		
511	Le Breton	C ^{te} d'arr ^t Badennac		
512	Le Breton Sire	Délégué Lantillac		
513	Le Bris	" Kergist		
514	Le Bris Joseph	" Langoumet		
515	Le Bruckec Joseph	" Melrand		
516	Le Brun Jean	" Molac		
517	Le Buhe Jean m ^{re}	" Slouhannet		
518	Le Buhe Yves	" Quilroy		
519	Le Cardu François	" Malannac		
520	Le Caignec Marc	" Keryado		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
821	L. Callonec ^{jeune} m ^{re}	Belizac	Biguay	
822	L. Cam Louis	"	Jaury	
823	L. Cam Louis m ^{re}	"	Quistinic	
824	L. Cam Yves	"	Blouray	
825	L. Chapelain arthur	"	Belz	
826	L. Clair Jean (adjoint)	"	Marzay	
827	L. Clève	"	S ^r Polay	
828	L. Cloirec	"	Kervignac	
829	L. Cog	"	S ^r Aiguay	
830	L. Coquic Louis	"	Serquency	
831	L. Coquic Louis m ^{re}	"	S ^r Brigitte	
832	L. Coku Louis	"	Driziac	
833	L. Cornec Fratern	"	Benunpaf	
834	L. Corre Louis	"	S ^r Champ	
835	L. Cuyet	C ^{te} S ^r am ^t	Kersoury	
836	L. Cras	C ^{te} S ^r am ^t	L. Saint	
837	L. Cress	Belizac	Longuindic	
838	L. Cress Joseph	"	Stacridut	
839	L. Cress Louis	"	Cigual	
840	L. Dain Mathurin	"	Montair Benunpaf	
841	L. Dantec Louis	"	Erdeven	
842	L. Dain Mathurin	"	Cigual	
843	L. Deaut	"	Hennebont	
844	L. Deault J ^r	"	Quistinic	
845	L. Deist Alexandre	"	S ^r Jormery	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
546	L. Spéore g ^h	Délégué Belz		
547	L. Bigabel Louis	" St Omer		
548	L. Lore	C ^{te} d'arr ^t Auray		
549	L. Lore Vincent	Délégué Guiberon		
550	L. Lorge F ^{cois}	" Pluméliau		
551	L. Louarin m ^{re}	" Nazair		
552	L. Poujet	" Sautray		
553	L. Pourcel Joseph	" Guédel		
554	L. Puff Jean Marie	" Ambon		
555	L. Proge Marc (adjuv.)	" Neulliac		
556	L. Pu Yves	" Briziac		
557	L. Pu Yves (adjuv.)	" Moënduc		
558	L. Falher Alphonse	" Arzon		
559	L. Ferrand Julien	" Roches		
560	L. Floch	" Tour du Parc		
561	L. Floch F ^{cois}	" Ambon		
562	L. Floch Joseph	" Calan		
563	L. Fouille m ^{re}	" Belfiac		
564	L. Franc	C ^{te} d'arr ^t Ouen		
565	L. Franc	Délégué Linc		
566	L. Friene (mair)	" Yx Grand		
567	L. Fur	C ^{te} d'arr ^t Camaudan		
568	L. Fur F ^{cois} Marie	Délégué Briziac		
569	L. Fur Jean m ^{re}	" Guiberon		
570	L. Fur Louis	" Muvigues		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	L. Sal	Délégué Locmalo		
172	L. Sal Duile	" Plumiliac		
173	L. Sal Jacques (univ.)	" Moriac		
174	L. Sal Jean Louis	" Chapelle Neuve		
175	L. Sal Jean Marie	" Bulcoy		
176	L. Sal Mathurin	" Noc St André		
177	L. Sal Durie	" Lorient		
178	L. Sal Durie	" La Chapelle		
179	L. Sallic Yves Louis	" Lanveigey		
180	L. Gendre Yves	" Baupont		
181	L. Glavic Félix 17 ^{me}	" Bignon		
182	L. Gloahec	C. Sal St Pierre Quiberon		
183	L. Gloanic Jean 17 ^{me}	Délégué Bronding		
184	L. Godec Durie	" St Armel		
185	L. Goff	" Hennebont		
186	L. Goff	" Locminé le D ^{re} Corvet		
187	L. Goff	" St Aignan		
188	L. Goff Gabriel	" Nordoualbec		
189	L. Goff Jean	" St Jildas		
190	L. Goff Jean Marie	" Trinité d'Ass		
191	L. Goff Joseph	" Babry		
192	L. Goff Joseph	" Guénin		
193	L. Goff Joseph	" Guerny		
194	L. Goff Louis	" St Barthélemy		
195	L. Goueff Jean Durie	" Trinité Languen		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
896	L. Souëff Sami	Délégué Guzer		
897	L. Souguez M ^{me}	" Inguiniel		
898	L. Souvrière J ^e	" Baud		
899	L. Souvrière J ^e	" Inguiniel		
900	L. Grand	C ^{te} d'arr ^t Inguizac		
901	L. Grand	Délégué Guicriff		
902	L. Grand Louis	" L'étaint		
903	L. Guen	" Beaumais		
904	L. Guen Marc	" Jävers		
905	L. Guennec	" Cléguen		
906	L. Guennec	" Lorient		
907	L. Guennec Alexandre	" Audeven		
908	L. Guennec J. M ^e	" Carnac		
909	L. Guennec Nicolas	" Brech		
910	L. Guen Louis Henri	" L. Lorient		
911	L. Guérol M ^{me}	" Bignon		
912	L. Guilchet Yves	" Lorient		
913	L. Guyader J ^e	" Melrand		
914	L. Guyader M ^{me}	" Guistinic		
915	L. Guyader Thomas	" Guistinic		
916	L. Halpert	" Lanester		
917	L. Halpert	" Sart Louis		
918	L. Hébel	" Vannes		
919	L. Héloco	" Bichay Lorient		
920	L. Héne	" Keryado		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
821	L. Thir	Pr. L. Arr. Dumiliani		
822	L. Thore Louis	Délégué Lamoignon		
823	L. Thunsec J. L.	" Steiner		
824	L. Thunsec J. L.	" Steiner		
825	L. Talle Julien	" Taugach		
826	L. Jeune Joachim	" Moreau		
827	L. Jourbion Henri	" Billio		
828	L. Lonce J. L.	" Légal		
829	L. Lion (de)	Pr. J. L. Joffelin		
830	L. Labonne	Délégué Lecomte		
831	L. Lain J. L.	" Lecomte		
832	L. Lamer	Conseiller J. L. Lef		
833	L. Lannic J. L.	Délégué Lefournier		
834	L. Maguet J. L.	" Dumiliani		
835	L. Mailloux	" Allier		
836	L. Marechal	" Monstier		
837	L. Marne	" Billiers		
838	L. Mauff	" Allier		
839	L. Mauff Jean	" Reine		
840	L. May Eugène	" Gordinac		
841	L. Ménafour	" Steiner		
842	L. Mentec J. L.	" J. L. Lefournier		
843	L. Mero J. L.	" Crach		
844	L. Mestrie	Pr. J. L. Lefournier		
845	L. Mentier de Challes	Délégué Lefournier		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
546	L Moal	Délégué	Corvent	
547	L Moing Joseph	"	Tringac	
548	L Mignone J ^e	"	Camars	
549	L Moine	Cor J ^e	de Rivolain	
550	L Moine Jean (adjoint)	Délégué	de J ^e Guibou Pierre	
551	L Morzelles J ^e	"	Priziac	
552	L Moual	"	Comars	
553	L Mouel Julien	"	Moual Ponting	
554	L Moullie	"	Léon	
555	L Moullie J ^e	"	Tringac	
556	L Mouroux	Cor J ^e	Aray	
557	L Mancq Louis J ^e	Délégué	Mouling	
558	L Met Jean Louis	"	Moreac	
559	L Met Louis Jacques	"	Locarn	
560	L Nestour	"	Vannes	
561	L Nestour Louis	"	Stoerdut	
562	L Nézet J ^e	"	Seesgang	
563	L Norcy	Cor J ^e	de la Trinité P ^e h ^e	
564	L Nouen Louis	Délégué	Langvelan	
565	L Nozach J ^e	"	Tringac	
566	L Ny Louis J ^e	"	Langouet	
567	L Ny Mathurin	"	Stoerdut	
568	L Ny Pierre (maire)	"	de Carade Langouet	
569	L Page François	"	Carre	
570	L Pan	"	Keryado	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
671	L ^e Soudou	Délégué Camac		
672	L ^e Semec J ^e	" Baud		
673	L ^e Soutrec Louis	" Melraud		
674	L ^e Sève-dic	" Hémel		
675	L ^e Sichon Guillaume	" Noyel Muzillac		
676	L ^e Sichon Jean	" Colan		
677	L ^e Siouffe Auguste	" Nairin		
678	L ^e Site Louis	" Audan		
679	L ^e Slain Vincent	" St Wolff		
680	L ^e Sontois Eugène	" Slouhine		
681	L ^e Sost Mathurin	" St Champ.		
682	L ^e Souleuf	" Hémabont		
683	L ^e Soulichet J. M.	" L ^e Saint		
684	L ^e Soupron Louis	" Jouvin		
685	L ^e Suellec J ^e	" St Champ.		
686	L ^e Suroot Louis	" Lucin		
687	L ^e Quellec Shiloum	" Guibron		
688	L ^e Guilliec Jean Louis	" Surzur		
689	L ^e Hay	" Lein		
690	L ^e Hay	" Comarin St Champ.		
691	L ^e Hay (ad. point)	" Slouhine		
692	L ^e Ray Eug. (main)	" Loriguet		
693	L ^e Ray Mathurin	" Locqueltas		
694	L ^e Rebellier Jean	" Slouhine		
695	L ^e Rohellec Joseph	" Bader		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
696	L. Bezollier	délégué	Languidic	
697	L. Boue Nicolas	"	Jourin	
698	L. Boue	"	St-Polay	
699	L. Bouzie	député 119 av. Emile Zola - Paris		
700	L. Bouzie alexa.	délégué	Ernaec	
701	L. Bouzie Vincent	"	Bubry	
702	L. Bouzo	"	Hennabont	
703	L. Bouzo Jean 14 ^e	"	Tuzinac	
704	L. Boy (marin)	"	St-Georges	
705	L. Boy Mathurin	"	Noyal Pontivy	
706	L. Bruniçois 1 ^{er} 4 ⁸⁰¹	"	St-Jean	
707	L. Sance Yves	"	Tuzinac	
708	L. Sance Jean 14 ^e	"	Prigent	
709	L. Sance	"	Guicriff	
710	L. Sance m ⁱⁿ	"	Melrand	
711	L. Sayec	"	Ciguier	
712	L. Sciellour 1 ^{er} 14 ^e	"	Bubry	
713	L. Sciellour 2 ^e	"	Bubry	
714	L. Sciellour 3 ^e	"	Guery	
715	L. Sciellour Louis	"	Band	
716	L. Seigle	"	Corient	
717	L. Sénéchal	"	Pontivy	
718	L. Sergent Vincent	"	Quistin	
719	L. Serrec	"	Kervignac	
720	L. Sommer Vincent	"	St-Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la comz. une de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
721	Leson F ^{ois}	délégué	Commaria	
722	Lesnevez	"	Auray	
723	Lepinay Ch. (de)	"	Caro	
724	Lesquer Henri	"	Tringzac	
725	Le Stanguenec Antoine	"	Stouay	
726	Le Stourbeillon (de)	député et	Baud & Michel Paris	
727	Le Strat	C ^o d'arr ^t	Baud	
728	Le Strat	délégué	Guéméné	
729	Le Strat Jean	"	Méhault	
730	Le Vallec	"	Launay	
731	Le Cartais Paris	"	Belz	
732	Le Cellier (usier)	"	Siglin	
733	Le Terrien	"	Kervignac	
734	Le Thiec F ^{ois} J ^h	"	Nivillac	
735	Le Thiec Jean Marie	"	Nivillac	
736	Le Thuant Louis	"	Nizier	
737	Le Coquin Marc	"	Gué	
738	Le Tour	"	Vannes	
739	Le Vaillant F ^{ois} (usier)	"	Surzur	
740	Le Vaillant Joseph	"	S ^t Symonard	
741	Le Veillon M ^{me}	"	Baud	
742	Le Vêque Jacques	"	Crédin	
743	Le Yaouancq	"	Guéméné	
744	Le Hermitte Lion	"	Commaria	
745	Le Hermitte Olivier	"	Berger	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
746	Lidec Jérôme	Délégué	Jourin	
747	Lododiz Jean Pierre	"	Yvillac	
748	Lomenech Jean Baptiste	"	Judef	
749	Lorand	"	Mohor	
750	Lorand Joachim	"	Wadenac	
751	Lorec Eugène	"	Commaris	
752	Lorseure Jean	"	Ménicac	
753	Lorseure	"	Elvey	
754	Lorho	"	Ouray	
755	Lorho Jean Marie	"	Belz	
756	Loriguet J. H.	"	Jourin	
757	Lotz	Cor. J. d. l.	St. Aignan	
758	Louër Alexandre	Délégué	Reder	
759	Loyer	"	Salais	
760	Loyer Jean Baptiste (maire)	"	La Trinité	
761	Loyer Joseph (adjoint)	"	Reder	
762	Lucas	"	Le Faouët	
763	Lucas (Maire)	"	Mauron	
764	Lucas	"	St. Pierre	
765	Lucas Eugène	"	Sauzon	
766	Lucas J. H.	"	Biantec	
767	Mabon	"	St. Martin	
768	Mace' Pierre	"	Jour	
769	Macrez	"	La Trinité	
770	Madec	"	Salais	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
771	Madec Jean	Délégué	Plescop	
772	Magenham	"	Vannes	
773	Mahe'	"	Boutigny	
774	Mahe' Joseph	"	Mucron	
775	Mahe' Souf	"	Avon du Parc	
776	Maheas Joseph	"	Genie	
777	Maheo Alexandre	"	Sarzeau	
778	Maheo Jean	"	Cremors	
779	Mahot Yves	"	Triziac	
780	Malinge	"	Mahetant	
781	Mallard	"	Auray	
782	Marchais	Per. Pal	Vannes	
783	Marion	Délégué	Auray	
784	Marot Joseph	"	Loyat	
785	Marquer M ^{me}	"	Quatembert	
786	Marquer Joseph	"	St Jacut	
787	Martin Henry Vincent	"	Vernunhof	
788	Mauduit	Per. Pal	Vannes	
789	Maulion	Per. Pal	Vannes, 2. M. D. D. D.	
790	Mauguen	Délégué	Guicriff	
791	Mauvet Jean	"	Loyat	
792	Maurice	"	St Chang.	
793	Mazrin M ^{me}	"	Langouet	
794	Mayeur Louis	"	Stoermet	
795	Mazier E. Guy	"	Ariffleur	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
796	Ménahère J ^e	Délégué Chapelle		
797	Ménager Juri	" Bequigny		
798	Merlet Juri	" Marzau		
799	Merlet (maire)	" Hamel		
800	Merlet Eugène	" Guigou		
801	Mettenhoven Eugène	" Auray		
802	Michel Juri	" Bloerum		
803	Miles Juri	" Langan		
804	Moello Julien	" Juivy		
805	Moisan M ^{me}	" St. Servant		
806	Moncuit (de)	" Néant		
807	Monneraye Juri	" Lizio		
808	Montfort Juri	" Hamel		
809	Montfort (de)	C ^{on} J. ant. Caro		
810	Montfort Georges (de)	Délégué Bleucaduc		
811	Moreau	" C. Faouët		
812	Moreau	" Lorient		
813	Morien J ^e	" Malguénac		
814	Morisse J ^e	" Noyal Mazillac		
815	Morvan M ^{me}	" Bubry		
816	Morvan Louis	" Baud		
817	Mouelo Marc	" Guidel		
818	Moulin	" Lorient		
819	Moureaux J ^e	" Questembert		
820	Musseau	" Auray		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
821	Nail Louis	Délégué	Seillac	
822	Nail	Député	105 rue de Paris Paris	
823	Nailin Louis	Délégué	St-Barthélemy	
824	Nail Jean	"	Seignin	
825	Nailin Louis (adjoint)	"	Le Forges	
826	Nero Charles	"	Humet	
827	Nicol	"	Longueville	
828	Nicol Joseph	"	Bard	
829	Nicolas Jean Marie	"	Coast-Mendon	
830	Nicolas	"	St-Aur	
831	Nicolas	"	Olver	
832	Nicolé M ^{me}	"	Guéhenno	
833	Noblanc	"	Lezé	
834	Nohé Jean	"	Seaulé	
835	Oille Guillaume	"	Alleur	
836	Olieric J ^e Vincent	"	Laugon	
837	Olivaux Firmin	"	St-Ermel	
838	Olivier J ^e Louis	"	St-Griffet	
839	Olivier Jean Marie	"	St-Nicolas du Ester	
840	Oliviero	Co ^{re} Jean + J ^e d'Champs		
841	Onillon Mathurin	Délégué	Le Hézo	
842	Oury	"	Stef Nadan	
843	Osbois Jules	"	Justembert	
844	Oyot	"	Carantou	
845	Ozmentier Louis	"	Comdant	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
846	Sanheleux	Délégué St-Lolay		
847	Sarnet	" 1 ^{er} M ^o de Reigues		
848	Sasco Jean Marie	" Bader		
849	Saubert	Co ^o d'arr ^t St-Louis		
850	Saul Jean	Délégué Berric		
851	Pedron F ^{ois}	" Berostin		
852	Selmelle Adolphe	" Guilurou		
853	Senard F ^{ois}	" St-Malo de Fontaine		
854	Seltier Jean M ^o	" Tringzac		
855	Seris Louis	" Vieuzy		
856	Serret	Co ^o d'arr ^t Méniac		
857	Seric Mathurin	Délégué St-Mathurin		
858	Serigant Noël	" Louray		
859	Serrien (de)	" Kervignac		
860	Serrin F ^{ois} (main)	" Quina		
861	Serode F ^{ois}	" Guiberou		
862	Seron Guillaume	" Brandevion		
863	Serron Jean F ^{ois}	" Sloubinec		
864	Sessel	Co ^o d'arr ^t Coar-Mendou		
865	Petitcorps	Délégué Chequise		
866	Seuron F ^{ois}	" M ^o Brand		
867	Seuron Joseph	" M ^o Brand		
868	Philippe Charles	" St-Marcel	Besson	
869	Philippe Lucie	" Sloubet		
870	Philippe Lucie	" Brandevion		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
871	Picarda	De ^{re} d'arr ^t Melan		
872	Richard J ^e	Délégué Diquin		
873	Pioger (de)	" d ^e Jean la Botte		
874	Pioger (de)	De ^{re} d'arr ^t Vincant		
875	Siro M ^{re}	Délégué d ^e Servant		
876	Siro Mathurin	" Larzeau		
877	Siro Albion	" Larzeau		
878	Plantard Jean Louis	" Gastembert		
879	Plénif	" d ^e Aiguan		
880	Pluyber	" Vannet		
881	Plumer Jean M ^{re} (Poubel)	" Belz		
882	Plumier	" Pluvigner		
883	Pluvie (de)	De ^{re} d'arr ^t Plouay		
884	Porrier Juvaf	Délégué Poulfont		
885	Polanic (adjoint)	" Pléridut		
886	Polignac (de)	" Sout Harff		
887	Portier Joseph	" Meniac		
888	Portier Billy	" Plouguenoulay		
889	Pottier	" Keryado		
890	Grand Michel	" H ^e aux Mines		
891	Préard	" Salais		
892	Prétesaille Abel	" Ploumef		
893	Prevert Joseph	" Quelennec		
894	Prévosteau Jean M ^{re}	" Baud		
895	Priou (Maire)	" Vanner		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
896	Trouie	Délégué Guillier		
897	Trono	" Montblanc		
898	Turen	" Plémur		
899	Quemener J. M.	" St-Gratien Trignouf		
900	Quéno Alexandre	" Plémur		
901	Quéré (main)	" Croisty		
902	Quéré Jean Marie	" Plouay		
903	Quéro Durie	" Ridiy		
904	Quéro Joseph (Main)	" Le Tiges		
905	Querzerho Jean Bapt.	" Jâures		
906	Queter	" Jâures		
907	Guillere Joseph	" St-Blunier		
908	Guillere Mathurin	" Plumetier		
909	Raguenes (de)	" Jâures		
910	Raymond Christophe	" Jâures		
911	Raynaud	" Camac		
912	Régnier	" Clégouine		
913	Renard Jean Bapt.	" Jâures St-Laurent		
914	Benimel Joseph	" Jâures		
915	Bévereur Jules	" arzal		
916	Picaud Joseph	" St-Nicolas du Tertre		
917	Richard	" Plémur		
918	Richard	" Vannes		
919	Richard François	" Buffière		
920	Pierre Jean Marie	" arzal Mendon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
921	Vio	Délégué Remeter		
922	Vio	" Port Louis		
923	Vio Léon	" Trinité 4/mer		
924	Vio	" Languidic		
925	Vion Lucien (succin)	" Gouzon		
926	Viviere Surin	" Muzillac		
927	Robert	De ^{re} J ^{al} Guer		
928	Robert Surin	Délégué Courmon		
929	Robert Surin m ^{re}	" Guillac		
930	Robert Ange	" Brandivy		
931	Robert Pascal	" Guiberon		
932	Robic	De ^{re} J ^{al} Tostant		
933	Robic Surin	Délégué Croisance		
934	Robic Joseph	" Bulbray		
935	Robino	" Hembont		
936	Rogel	" Remeter		
937	Rohan (de)	Député 3 ^e band des Invalides Paris		
938	Ropersh Auguste	Délégué Guéven		
939	Robert Eugène	" Niantec		
940	Rouaud m ^{re}	" Sclermel		
941	Rouillé m ^{re}	" Sclerdut		
942	Rousseau Othéodore	" Loyat		
943	Rousseau	" Guillier		
944	Roussin Surin	" Slouay		
945	Roussin Benjamin	" Slouay		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
946	Bourel	C ^{te} d'arr ^t Questembert		
947	Bourel Joseph	Délégué Menéac		
948	Bourel Jean	" d ^x Laurent		
949	Bourel Louis	" Questembert		
950	Boyant Mathurin	" Melan		
951	Bozé Julien	" Slocum		
952	Buand	" Triffleau		
953	Bys Louis (usier)	" Marzan		
954	Sablé Polycarpe	" Téré		
955	d ^x George Lance (de)	" Nortang		
956	d ^x Guentier	C ^{te} d'arr ^t Mekerlin		
957	Saint de Kersampuel	Délégué Arzal		
958	Salins (de)	" d ^x Amé		
959	Salins (de)	C ^{te} d'arr ^t Le Hézo		
960	Samson Jean Louis	Délégué d ^x Allouette		
961	Savary Louis	" Ambon		
962	Savary (adjuv.)	" Sulniac		
963	Sebillot Louis	" Nivillac		
964	Teigna Paul (de)	" Thuis		
965	Selo	" Badeg		
966	Serre	C ^{te} d'arr ^t Le Palais		
967	Seveno Jean M ^{re}	Délégué Noyal Pontivy		
968	Simon	" Lini		
969	Simon Jean M ^{re}	" d ^x Lander Brégant		
970	Sivry (de)	C ^{te} d'arr ^t Plémarc'h		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
971	Solier Eugène	Délégué	Trinité Porhoët	
972	Souabault	"	Saint Louis	
973	Stanguennec Jean	"	Fuzinjac	
974	Stéphany	"	Keryado	
975	Strowski	"	Poutivy	
976	Surzur Emmanuel	"	Orzon	
977	Tassin	"	Saint Louis	
978	Talhouët (de)	Président	Guéhenec	
979	Tanguin	Délégué	Étel	
980	Tendron Pierre	"	Nivillac	
981	Tennier	"	Guicriff	
982	Théaud Aimé	"	Mauron	
983	Théaud Mathurin	"	Mauron	
984	Théie Emmanuel	"	Rockfort	
985	Thibault François	"	St Jean Brivelay	
986	Thibault J B	"	Bignony	
987	Thomas Jean 14 ^e	"	Glouvenec	
988	Thomas Augustin	"	Glouvenec	
989	Thomas Félix	"	St Jean Guéhenec	
990	Thomas Michel	"	Glouvenec	
991	Thomas	"	Mauron	
992	Thoumelin Jean	"	Glouvenec	
993	Tiratel	"	Mauron	
994	Trevedy	"	Caneston	
995	Trevedy Joseph (adjuv)	"	Fuzinjac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
996	Tréguët	Délégué Malbecq		
997	Aréhin	" Lanster		
998	Trouboul Jean Pierre Marie	" Langoumet		
999	Tual J.	" St Solay		
1000	Buffigo Victor	" Guiberan		
1001	Uhel (maire)	" Merlevenez		
1002	Uhel Jean Michel	" Blouhinec		
1003	Vallee Jean	" Beganne		
1004	Valy Joseph (maire)	" Neulliac		
1005	Vicaud	" Plumelic		
1006	Villeneuve (de) Henri	" St Vincent		
1007	Vince	" Keryado		
1008	Viref Courard (de)	" Trester		
1009	Vitton (de)	C ^{te} S. ant. Keryado		
1010	Voisin Jean	Délégué St Vincent		
1011	Yven Yves	" Pont. Leiff		
1012	Yvon Lucie	" Groix		
1013	Yquel Louis	" Meslay		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Vannes , le 1^{er} Juin 1913 .



Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Husson

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890 1234567890	1234567	

Instruction. On écrira les *Nom, Prénoms, Profession et Domicile*, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez *exemple*.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Guilloteaux											
2	de											
3												
4	Le Gloabec											
5												
6	de Serre		1									
7	de Pluvier											
8	Moreau											
9												
10	Bulletins blancs		1									
11												
12	Représentants listés Féminisme ont été retirés											
13	M ^r Guilloteaux		155									
14	M. Le Gloabec		88									
15	M ^r de Serre		7									
16	M ^r de Pluvier		4									
	M. Moreau		5									
17	Bulletins blancs		1									

Le Président
Ch. Lamy
255
Le secrétaire
Paul Lamy

Election Sénatoriale du 29 Juin 1913

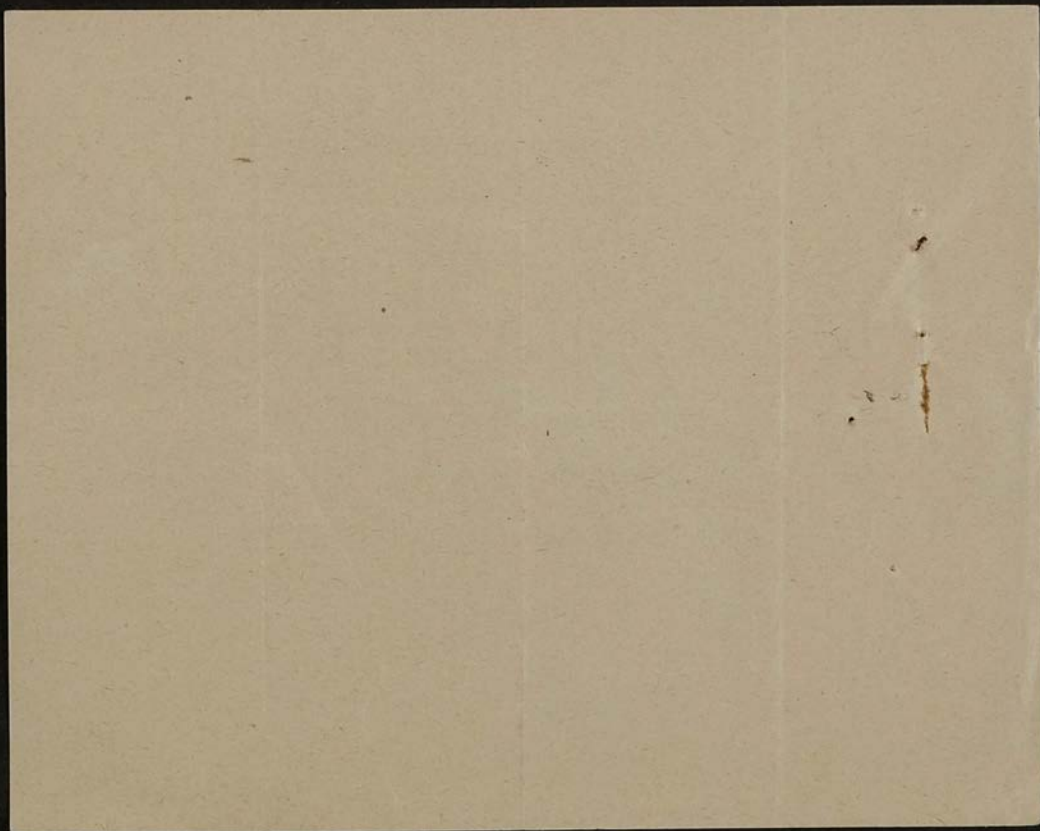
JEAN GUILLOTEAUX

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ANCIEN DÉPUTÉ

CANDIDAT D'ALLIANCE CATHOLIQUE

IMP. LE BAYON-ROGER, LORIENT.



FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple :

Instruction. On écrira les *Nom, Prénoms, Profession et Domicile*, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; *voyez exemple.*

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
<i>Chev. Louis.</i>	<i>Avocat.</i>	1234567890	1234567 . . .	
	<i>Nancy.</i>	1234567890		

[illegible]

— 100 —

Le Président du 2^e Bureau
L. Botheret

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

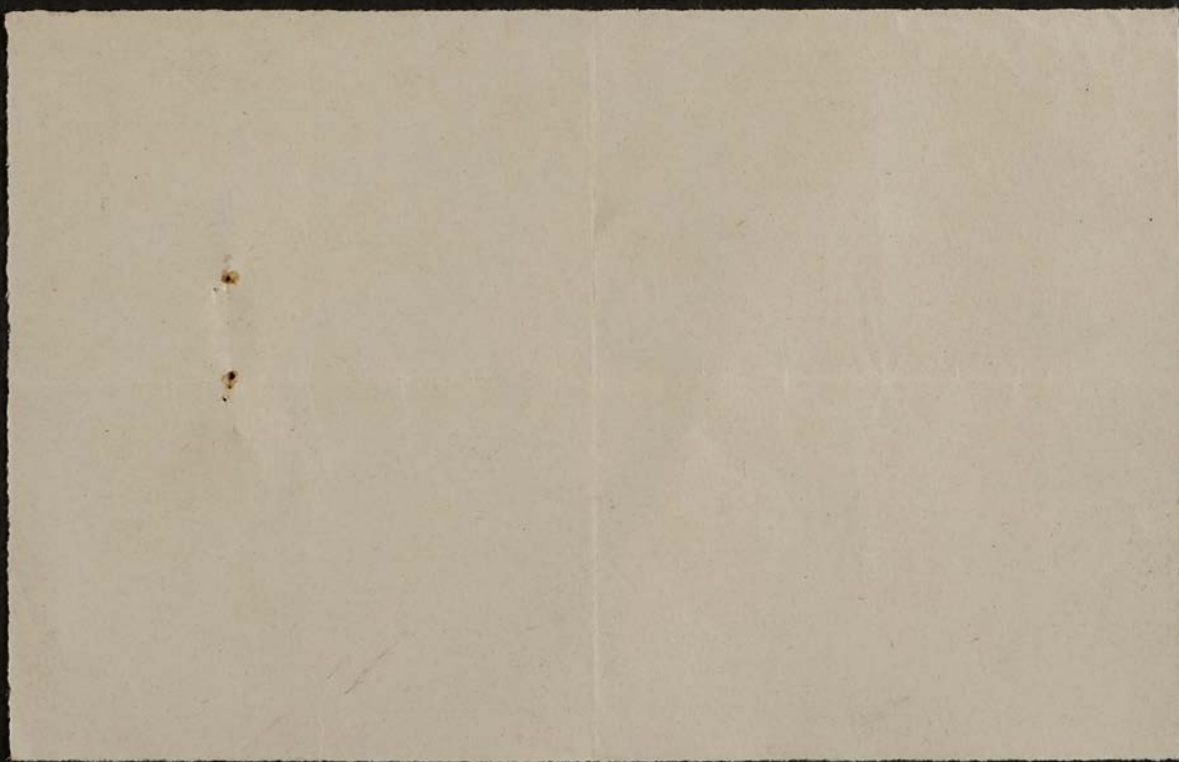
Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890 1234567890	1234567 . . .	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	M ^r Guilloreaux	Conseiller Municipal de Pluvigner	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111
2												
3												
4												
5												
6	M ^r Le Gloahec	Maire de St Pierre Guiberou - Canuttes G.	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111					
7												
8												
9	M ^r de Pluvier		1111111111									
10	Blanc		11									
11	Guyesse		1									
12	Moreau de Lorient		11									
13												
14												
15												
16												
17												

Le président du Bureau
M^r Anthaillé

Les assesseurs
M^r Gabriel D. Gazeau
M^r Michel Pluvier





Election Sénatoriale du 29 Juin 1913

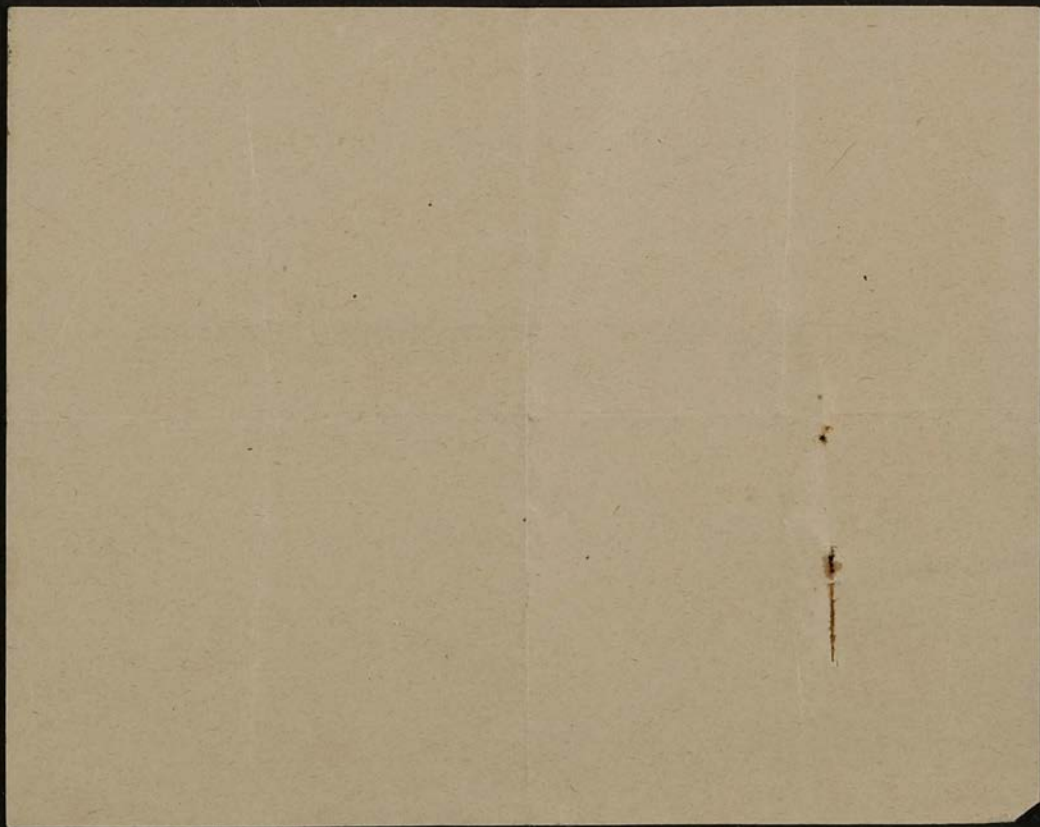
~~JEAN GUILLOTEAUX~~

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

• ANCIEN DÉPUTÉ

CANDIDAT D'ALLIANCE CATHOLIQUE

IMP. LE BAYON-ROGER, LORIENT.



Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chév. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890 1234567890	1234567...	...

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Monsieur Ginilloteaux											
2												
3	Monsieur Le Gloahec.											
4												
5	Monsieur De Ohrie											
6	Monsieur Moreau											
7	Bulletins blancs.											
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

170.

75

5

2

1

Total 253.
M. de Perrier

Election Sénatoriale du 29 Juin 1913

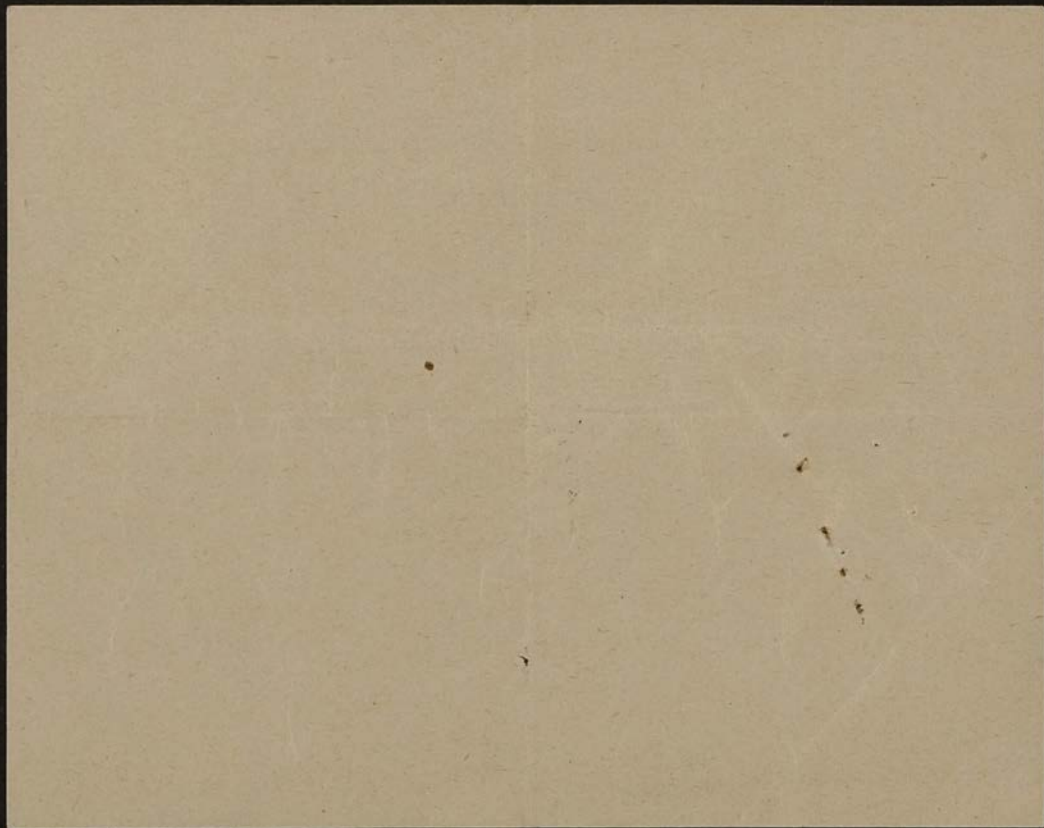
JEAN GUILLOTEAUX

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ANCIEN DÉPUTÉ

CANDIDAT D'ALLIANCE CATHOLIQUE

IMP. LE BAYON-ROGER, LORIENT.



DÉPARTEMENT

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

du Morbihan

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement de Lorient				
	Canton d'Auray				
Auray	Guillouët		Graignic		
	Mettlenhoven Eugène		Baugoulat		
	Hamelin				
	Corho				
	Marion				
	Mutteau				
	Lesneven				
	Mallard				
	Cardot				
Crach	Le Méro René		Danic Julien		
	d'Aboville				
	Fougerh Jh				
Locmariaquer de La Houle			Le Visage		
	Trich				
	Gohébel				
Plangoumelen	Le Lannier Vincent		Pot Joseph		
	Le Blévec Henri				
	Pothier Bily				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plumergat	Graff Corlobé Néan		Le Rielle Joachim		
Plumeret	Hermorvant J ^e Nivo Charles Lovenot Pierre Le Perigot Jean Louis de la Villeboisnet Louis Jugan Pierre Marie		Guillas Joseph Le Bay Joseph Ezan Joseph		
St Philibert	Le Mentec Jean Marie Bagoette Louis Canton de Belle Ile				
Bangor	Le Bihan (Maire) Lhermite Onésime		Marec François		
Locmaria	Lhermite Léon Léon François Lorec Eugène		Sauzay P. Jacques		
Le Palais	Calicouse Pamielo Thiaquer Hardouin Auguste Madec Huchet Bessard Dubois Layen		Cheminier Vioud		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lauzon	Riau Lucien (Maire) Alieric Jean Vincent Lucas Eug.		Gallen Auguste		
Belz	Canton de Belz Lorho J ^m M ^{ie} Erdeven Vincent de Chapelaing Arthur Plumier Jean M ^{ie} (Prulety) de Cartaise M ^{ie} Sire de Néoré Joseph		Prado Jacques de Nivet Louis		
Erdeven	Guézel M ^{ie} Vincent de Nantez Louis de Guennec Alexandre		de Mirailon Aimé		
Etel	Arthur Laquin Cury		Madon		
Loccal Mendon	Kercres Vincent Nicolat Jean M ^{ie} Rieux Jean M ^{ie}		de Pol Joseph		
Ploemel	de Pévedic Bellego Vincent Montfort Vincent		Brian Joseph		
Brandérian	Canton d'Heunibout Peron Guillaume Philippe Pierre		de Jarrec J ^h		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Heimebourg	Jehanmo de Paulouf Perraud de Rouzo de Goff Carlobé Robino Deschamps de Péant		Guegan Lubry		
Luzinzac	Hellejouanarche de Maing Jh Peltier Jean M ^{re} Caro Yves de Lauce Yves Blaiset Michel de Lauer Henri Stanguennec Jean M ^{re} de Rouzo Jean M ^{re}		Gicquelle Gabriel de Bahé J ^{re}		
Languidic	de Hérel de Rézollier Guillaume Keruin Laventure Nicot de Greff Rio Jaffré		Bagorne de Botay		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lorient	Canton de Lorient 1 ^{er} Moreau Bequet Juiet Guall Latauche Macrez de Guennec Muguez Esvelin Labet de Seigle Bouquet Bouthelier de Moal Jeigo Johin Braban Moulin		Soret de Joic de Bourgo Bigot		
Kerfado	Canton de Lorient 2 ^{ème} Vince de Thine de Tan Cauëffie		Briaunic de Mattan		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Kerfado (suite)	Abellec Jubin Stéphane de laigrec Marc Pottier				
Ploemeur	Boquerel Buren Bessair Guysmond Jues Fleury de Hunsec Jues Richard de Guen de Hunsec J. d. Canton de Plauay		de Bras Coëffic		
Rubry	Guysmond Victor Audo Louis Morvan Min de Sciellour J. d. de Rouze Vincent Robic Joseph Copan Min de Loff J. d. de Sciellour J. d.		Maulac J. d. Péresse Jues		
Balan	de Richon J. d. de Bloch J. d.		de Maing Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Inguiniel	Le Brian Louis Le Gourrière Jean Le Moullec François Le Bail Joseph Le Ganguer Mathurin Le Nozach Mathurin		Thuel Joseph Le Bourdige Mathurin		
Lauvaudan	Gautier (Maire) Le Houé Louis		Le Bigot		
Plauay	Le Stangueunec Antoine Lefournier Jean Raultin Benjamin Triquet Jean Marie Daniel Jean Quéré Jean Marie Roussin Pierre Berruget Corentin Kernec Jean Marie Le Gufader Marie Le Gufader Thomas Le Serfont Vincent Le Cam Louis Marie Le Beault Jean Bellec François		Le Foulon Jules Le Kourdec Joseph		
Quistinic			Chouarnio François Olivier Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brech	Canton de Le Boulch (maire) Körgerho (adjoint) Le Guernec Nicolas Jiquet y chin Laurion Mathurin Makéo Jean Bertho Joseph Le Moigne J. Le Lann Jean Laudaul Parmentier Paul Audic M ⁱⁿ		Pluvigner Jauther J ^{ois}		
Lannort			Jano Joachim Le Marec M ⁱⁿ		
Laudaul			Montec Jean M ⁱⁿ		
Landévant	Jahinet Martin Jehanno Yves Baron J ^{ois}		Nicol Joseph		
Pluvigner	Harsteuët de St. Georges Guilloteaux Jean Plunian Guigner Le Tur Louis Jiquello Julien Guichenec y chin Le Bihan Louis Jau Joachim Guichenec Pierre		Le Blay J ^{ois} Baulais Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Pont ScOFF				
Caudan	Baro Mathurin		Calloch Julien		
	de Cetre Louis				
	Herveur Jean M ^{re}				
Cleguer	Adol Jean M ^{re}		Huchel de Cintre		
	frante J ^h				
	Courtel J ^h				
Jestel	de Langlo de Carf		de Chiec J ^h		
Guindel	Manelo Marc		Ricausse J ^h		
	de Bousal J ^h		Coullion Julien		
	Courtel Jean				
	de Bechemer J ^h				
	Louvenec Jean M ^{re}				
	Juponar Victor				
	Boëffie J ^h				
	(de Paul Boëffie)				
	Boëffie J ^h				
	(de Hérionnet)				
	Bienvenu J ^h				
Canester	de Halper		Krummich		
	de Callec		de Berchat		
	Rogel				
	Erpin				
	Bardoul				
	Jérouzo				
	Rio				
	Jégo				
	Brevedy				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pont-Scorff	de Polignac Marie Lussonar Yves Yves		Daniel Jean Marie		
Quéven	Moëlle Julien Le Boulvard ^{pre} Robert Auguste		Grenier Victor		
	Canton de Port Louis				
Lâves	Le Juen Marc Querzho Jean Bapt		M Bozec Jean M ^{ie}		
Proix	Bihan Emile Jégo Armand Bihan Jildas Bihan Eudie Yvon Pierre Calloch Martin Adam Amiel Kersaho J ^{re} M ^{ie} Baron Adolphe		Jégo Jean Pierre Laurang Joseph		
Kervignac	de Penier Le Cloirec Laventure Le Serrec Le Errien Jaffré		Liquello Le Sautte		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Merlevenez	Mhel Maire		Le Glouatier		
Nastang	Kerneur, adjoint de M. George Lénice		Routtel Pierre		
Ploubinec	Le Mancq Pierre		Carboulette Jean Pierre		
	Thomas		Le Serec Jean-M.		
	Le Rungis Jean-P.				
	Perron Jean-P.				
	Le Pontais Eugène				
	Mhel Jean-Michel				
	Kerneur Emile				
	Thomas Augustin				
	Le Bertrand Julien				
	Carboulette Julien				
Port Louis	Belle-Croix		Le Roux		
	Evanno		Jouranno		
	Jacob				
	Lucas				
	Baron				
	Lasson				
	Le Halper				
	Louabaut				
	Pic				
Piantec	Danic Jean-Louis		Le Ven Henri		
	Guillemot Alphonse		Loumic J.		
	Le Lause Jean-M.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Piautec suite	Jouanno Benoit Jaubeau Léon Robert Eugène Guillemoto Emile Corvec Aimé Lucas François				
St ^e Hélène	de Kériouc Alain Jicquel J ^m Marie Canton de Quiberon		de Padellec J. M.		
Carnac	Baradec de Pendu de Rouzig Alex- Henry Raynaud de Guennec J. M.		de Bagoutte de Plaire		
Goedic	de Bourhis J ^m		de Vannic Jacques		
Hanab	Gleyos Marie		de Roux Ferdinand		
Houarnet	de Buke Jean M ^e Bely Pierre Proumehin Jean Vincent		M. Bellegon Auguste		
Quiberon	de Queller Philomen Chauard Antoine Robert Pascal de Toré Vincent de Tur Jean M ^e		Rumigo Pierre de Bohec Auguste		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guiberon (suite)	Perron de Fais				
	Schmelle Adolphe				
	Puffigo Victor				
	Le Bueh Yves				
St Pierre	Thomas Félix		Mader Vincent		
	Le Bail Louis				
	Evans Joseph				
La Trinité sur Mer	Rio Lion		Collet Eugène		
	Le Goff J. M ^{re}				
	Arrondissement de Plœrmel				
	Canton de Guer				
Aujan	du Boisbaudry Raoul M ^{re}		Groslier M ^{re}		
	Blouet Eugène				
	Jaudou Pierre				
Beignon	Brosnier Pierre		Doublet Emile		
	Duchasse Jean				
Guer	La Botte Joseph		Guezais Jean		
	de Raquenot		Desmays René		
	Birrio Jules				
	de Loquin Marc				
	Binard J ^h				
	Macé Pierre				
	Gaspard Lion				
	Boucard J ^h				
	Rénimel J ^h				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Monteneuf	du Bot Hippolyte		Riminac Louis		
Porcaro	Jurieu Julien Binard J ^h Hervé Jean		Costard Jean		
St-Halo de Beignon	Baruet Canton de Jasselin		Morin		
La Croix Hellen	Berruyer Brulé		Bourne		
Cruguel	Janthier Julien Le Péan M ⁱⁿ		Crégar Mathurin		
Les Forges	Quéro J ^h (Maire) Weigrin Paul (ad. point)		Brantike J ^h		
La Pie St Laurent	Renaud Jean Bapt ^{te}		Le Guivel J ^{re}		
Guégon	Brévedy J ^h (ad. point) Merlet Eugène Chevalier Eugène Guillaume M ⁱⁿ Maye Jean Jefferay Jean Robert J ^{re} M ⁱⁿ		Maye Julien Corand Alexis		
Guillac	Bouix Auguste		Martin François		
Hellen	Joubier André (Maire) Guillemaud J ^{re} (ad. point)		Guillemaud J ^{re}		
Jasselin	Guilloux Pierre Raynaud Auguste Million Eugène		Lambert Charles		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lanvaie	Guilloux Pierre André Louis Le Blay Jean		Henri Henri		
Quily	Bernard J ^h		Piquet Joseph		
St Servant	Maisan M ⁱⁿ Pirio M ⁱⁿ		Le Blanc M ⁱⁿ		
	Canton de Malstroit				
Caro	Burban Emile de Lespinat J ^h Burban J ^h		Guiché Jean		
La Chapelle	Daniel J ^h de Gal Pierre		Le Breton J ^h		
Lizio	Mounnaye Adrien Buisson J ^h		Trigault Jean		
Malstroit	Kérouët Houssin Malinge		Bayou		
Missiriac	Briant Lecquerel		Le Chinc		
Monterreix	Subais Jean (adjoint)		Robert Chéadone		
Rémurac	Bahon Subais		Houssin		
Roc St André	du Boistaudry Alfred Légal Mathurin		Outin Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ruffiac	Bayat Pierre Lilley Jean Richard Jais		Morhay Jean		
St Abraham	Huet M ⁱⁿ		Michel Jais		
St Genesard	Le Vaillant J ^h Kergoustin J ^h		Savary Jean		
St Marcel	Philippe Charles Bellet M ⁱⁿ		Buston J ^h		
St Nicolas du Certu	Ollivier Jean M ^{ie} Ricard J ^h		Royer J ^h		
Serent	Chevillard Faucheux Guérin de Kernavauois de Gal Pierre de Jaziau des Boucheries		Brandicho Jean Ribart de la Villetard		
Brignac	Canton de		Mauron		
Concoret	Gastard J ^h Jefferet Pierre Hervé M ⁱⁿ Desbois Louis		Moré Louis instituteur Genesard Pierre		
Mauron	Leccat M ⁱⁿ Chéaud M ⁱⁿ Chéaud Aimé Hamion		Boulé Castard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mauron (suite)	Allain J ^{ne}				
	Allain M ^{me}				
	Livatel				
	Jamet				
	Thomas				
Niant	de Moncuit		Thomas Jean		
	de Porquie Pierre				
	Jendrot Pierre				
St Priuc de Mauron	Berthelot Pierre		Guillotin J ^{ne}		
	Can Anne				
St Lary	Bouchard J ^{ne} M ^{me} (Mauron)		Jau Pierre		
Préfontaine	Jallu (Maire)		Morin (adjoint)		
	Canton de		Coërmel		
Campénéac	de Busnel		Marion Jean		
	Badouit J ^{ne} J ^{ne}				
	Langlais Louis				
Gourhel	Barbier		Jarin		
Loyat	Marot J ^{ne}		Thomas J ^{ne} J ^{ne}		
	Maurat (seigneur)				
	Rouveau Théodore				
Montvertelot	Rucheno (Maire)		Caro J ^{ne} M ^{me}		
Coërmel	Thouast Léon		Cardet Jean Pierre		
	Préteville Abel		Ficquet Jean J ^{ne}		
	Quino Alexandre				
	Olivant Firmin				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploermel (suite)	Guerif M ⁱⁿ Renaud M ⁱⁿ Michel Jean Marsaut Louis Rozé Julien				
Laupen	Reblond Pierre Joubaud Pierre Legendre Yves		Blandet J ^h		
	Canton de Rohan				
Bréhan Landéac	Carpantier Boschet Yves Guichennet Jean Jeffroy Louis Faraut Auguste de Belleco		Boschet H ^{ais} Mouet J ^h		
Créatin	Jeigoret Jean M ⁱⁿ Lévêque Jacques Quéro Pierre		Olivo Pierre		
Sautellac	de Breton Pierre		Alice		
Plunriffet	Jouchet Jean Bapt ^{iste} Olivier F ^{ais} Bencicant Prudent		Lambert Théophile		
Rademac	Lorand J ^{ch} de May Eugène		Licquet Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Requigny	Lamour M ⁱⁿ Ménager P ^{re} Richard J ^h		de Garel J ^h		
Rohan	Jeigouic Jean Jule Jean Bapt ^e		Lambert Paul		
M ^e Savory	Le Bize Eugène (Maire)		Le Renard Holger		
M ^e Samson	Harouis Théophile Bernard Louis		Briend Jean		
Biguan	Canton de S ^t Jean Brévelay de Launec Jean M ^e Chibault J ^h de Glévic Félix M ^e de Guénel M ⁱⁿ Bohélay J ^h Guédo Henri		de Quentrec Jean René Guillemot J ^h		
Billis	Kerdal Louis M ⁱⁿ de Joubert Henri		Pigaro Pierre		
Bulion	de Gal Jean (Maire) Ranel Jean M ^e (ad. point)		de May J ^h M ⁱⁿ		
Guichanno	Nicoly M ⁱⁿ Guillo Théodore (ad. point)		Guillo Jean		
Plumelec	Merlet (Maire) Kerdal Jicquello (ad. point) Barnet		Etienne Louis Guimard Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plumet (suite) de Bellevue	Vicaud				
M. Allouette	Santon Jean Louis Pauet J ^e chm		Lamour Jean		
M. Jean Bréclay	Gillet Pierre (Maire) Bracannier J ^e d'ad (pint.) Chibault J ^e ois		Ozan Joseph		
	Canton de La Trinité		Porhuet		
Corriguet	Leraf Eugène (Maire)		Tinson Henri		
Guilliers	Trioux Boussier Jougeon		Buisant		
Ménac	Lorfeuvre Jean Cazot Jean Bapt ^e Guillemin Jean Pierre Chassebois Alexandre Rouxel J ^e Cortier J ^e Hervé Pierre Coquelin Eugène Guillard Mathurin		Méné Eugène Guillemin J ^e		
Mohon	Jaudin Lorand Brandého		Olivaux Edouard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Malo des: Contain Herpe Alphonse / M ^{re}	Bernard François		Gillet Mathurin		
La Grande Perche Lohier Eugène	Epinoix Albert		Bernault Louis (adjoint)		
Arrondissement de Pantin					
Canton de Baud					
Baud	Le Docteur (M ^{re} / M ^{re} / M ^{re})		Le Gournier Vincent		
	Guillouzo J ^e (M ^{re} / M ^{re})		Malleyrol Jean Charles		
	Pivoteau J ^e Mathurin				
	Le Gournier J ^e				
	Morvan Louis				
	Le Sciellour Louis				
	Le Penne J ^e				
	Nicot Joseph				
	Le Veillon M ^{re}				
Bieuzy	Préau M ^{re}		Le Goff Joseph		
	Petit Louis				
Guémin	Guémin M ^{re}		Le Goff Jean M ^{re}		
	Le Goff J ^e				
	Le Provost Louis				
Mebrand	Seuron Joseph		Pastie Joseph		
	David J ^e		Bellec Yves		
	Seuron François				
	Le Bruckec J ^e				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mebrand (suite)	Le Saux M ⁱⁿ				
	Le Celler Jules				
	Le Ginfader J ^{ois}				
	Le Poutrec Louis				
	Le Strat Jean				
Pluméliau	Le Maquet		Le Coitvin Jean ^{1^{er}}		
	Quilleri M ⁱⁿ		Bellec Jean		
	Le Gal Emile				
	Bellec L ^e M ⁱⁿ				
	Le Douze F ^{ois}				
	Le Ribeller Jean				
	Pigouin M ⁱⁿ				
	Jacques Jean M ⁱⁿ				
	Terrie Mathurin				
M ^{le} Barthélemy	Le Goff Louis		Soray Mathurin		
	Maizais Louis				
	Juherme J ^h				
	Canton de Cleguère				
Cleguère	Bronsard		Rault		
	Rignier		Rieux		
	Le Guennec				
	Le Perre				
	Guillaume				
	Audic				
	Petitcorps				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Clequièrec (Saint)	Le Sarpoc				
Kergist	Correc M ^{re} J ^{re}				
	Le Bris		Morin		
	Colimard				
Malguénac	Laudrey		Morin J ^{re}		
	Jean J ^{re}				
	Morin J ^{re}				
Neuillac	Valy J ^{re} (Maire)		Le Botmel J ^{re}		
	Le Brogo (Caout/adjoint)				
	Leauté Benoit				
St Niquan	Le Joff		Jégo		
	Le Cocq				
	Plénel				
St ^e Brigitte	Berson Jean M ^{re}		Le Maullie Jean M ^{re}		
	Le Coquic M ^{re}				
Seglien	Le Tellier (Maire)		Le Bellour J ^{re}		
	Le Boulch				
	Le Dorrec J ^{re}				
Silfiac	Le Penille M ^{re}		Le Dur J ^{re}		
	Juegan Jean				
	Canton du		Laouët		
Berne	Castumer		Richelot		
	Coran				
	Thingant				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Prouët	Lucas Le Bourhis Moreau Bilhuit Boëdec Le Guen St René		Le Pail Pelletier		
Guiscriff	Jamet Le Saut Mauguen Dupont Lennier Le Bec Harscoat Le Grand Cadie		Lavergne Le Boëdec		
Lanvéneven	Le Guilcher Yves Cadie François Le Gallie Yves Louis Le Bérou Guillaume Auffres Yves Auzouer François		Bernard Simon Marsot Louis		
Meslan	Yquel Louis Lecquer Jean M ^{re} Rouault Mathurin		Le Tuer		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Priziac	Le Cohe Pierre Le Cur ^{Pais} ^{M^{re}} Christien Louis Mahot Yves Le Pic Yves Le Morzellec ^{Pais} Canton de Gourin		Morlec Guillaume Morvan Jean ^{Pais}		
Gourin	Le Bouffon Louis Le Roux Nicolas Kerfela Pierre Guilleminot Samuel Loriguet J ^h Perrin J ^h Lidec Jérôme Brouffhart Louis Bonnard Vincent		Launec Corentin Jourdren Louis		
Langouet	Guilchet J ^h Broustal Jean Broual J ^h Marzin M ^{re} Calvez Yves Cassierec Yves Le Bris J ^h Le Nef Louis J ^h Touboul Jean Yves ^{Pais}		Le Corre Yves Broustal Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plouray	Hamonou Pierre Le Camp Yves Perigault Noël		Michel J ^h		
Pontouallec	Le Joff Gabriel Kemparavat Nicolas Binédal Jean		Calvez Jean Pierre		
Le Saint	Le Grand Louis Canaff J ^h Le Poulichet J ^h		Colmon Samuel		
Le Croisty	Canton de Guéméné Dière (Maire) Le Béguet Julien		Olivier		
Guéméné	Daniel Le Ysmauque Le Strat		Yahé		
Lampôelan	Calinec Julien Le Marien Louis		Le Gal J ^h		
Lignol	Le Canff Louis Fauillet M ^h Fouille J ^h		Nagré Jean M ^h		
Locmalo	Le Mauol Le Gal		Le Melido		
Perquien	Le Nézet J ^h Le Coquic Louis		Chériu J ^h		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plœudut	Le Bozec (Maire) Le Du Juet (adjoint) Balarie (adjoint) Le Nestour Louis Le Cunff J ^h Philippe J ^h Crouille M ⁱⁿ Thomas M ⁱⁿ Le Nuy M ⁱⁿ		Guilloux J ^h Jouanno Jean M ⁱⁿ		
St Caradec Crégoire	Le Nuy Pierre (Maire) Simon Jean M ⁱⁿ Quémener J ^h M ⁱⁿ		Quéri J ^h		
St Eugénial	Jaffé Louis M ⁱⁿ Lamer J ^h Canton de Locminé		Jaffé J ^h		
La Chapelle Neuve	Le Gal Jean Louis Menakere J ^h		Le Joff J ^h (adjoint)		
Locminé	Jehanno Herrand Le Joff		Le P ^{re} Cornet		
Moreac	Le Gal Jacques (Maire) Coëtmeur J ^h (adjoint) Le Jeune J ^h Le Nel Jean M ⁱⁿ Héno Louis Héno J ^h M ⁱⁿ		Jarjean M ⁱⁿ Martin M ⁱⁿ		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Moustoir ac	Hilary de Tersabiec Le Marichal		Le Gal Jean Louis		
Moustoir Rem st	Le Pain M ⁱⁿ Guillaume Pierre		Yzoff Emile		
Naizin	Canetmeur J ^e M ⁱⁿ Le Bohec J ^e chim Le Bouarin M ⁱⁿ Le Chuant Louis Le Prouffe Aug ^t Bellec J ^e		Le Bellec J ^e ais Meance Armand		
Pluvirelin	Jigat Melaine Bellec J ^e chim Berian M ⁱⁿ		Le Boetring J ^e		
Remungol	Le Corvec J ^e atien Martin Jean Vincent Folliard Jacques Canton de Pontivy		Le Corvec Jean J ^e		
Broixanvec	Robic Pierre		Olivier Pierre		
Gueltas	Brient Olivier Canetmeur J ^e		Gravin J ^e		
Guern	David Julien Le Cam Louis Le Boulch J ^e chim Le Scellour Julien		Mourant J ^e uel Henronic J ^e		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lucery (suite)	David M ⁱⁿ				
Kerfourn	Le Goff J ^h Le Lannic J ^h Jehannc Jean		Banno M ⁱⁿ		
Maïfal Pontivy	Juin Pierre Juino François Le Roy Mathurin Le Mouël Julien Sévère Jean M ⁱⁿ		Le Guennou Louis Le Couzco Augustin		
Pontivy	Galerne J ^h Langlais Kesser Le Doujet Galand Le Sénéchal Mahé Jeigauret Brovestin Hosse		Collin Guerrais		
St Gerant	Le Trine M ⁱⁿ Heurio Julien J ^h		Chaumenc Jean		
St Jounery	Allio M ⁱⁿ Anne Le Neill Alexandre		Daniel J ^h		
St Churien	Héno M ⁱⁿ Quillere J ^h		Père François		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Loury	Kervigant J ^m Le Mot Louis Jacques Arrondissement de Jarnac		Le Maing Louis		
	Canton d'Allaire				
Allaire	Le Mauff Bocquet Baron		Nicot		
Béganne	Le Mintier de Chéler Vallée Jean Guibo J ^m Voil J ^m		Robert J ^m		
Beillac	Thallier Jean Briand J ^m Cerin J ^m Maire Mathias J ^m Le Mauff Jean (adj ^t)		Bocquani J ^m		
Pieux	Audigé J ^m Bémery J ^m Marquies J ^m		Sauvours Jean J ^m		
St Jorgon	Jouan de Pioger		Blain Pierre		
St Jacut	Blanchard (Maire) Gard Emmanuel		Guernard Jean		
St Jean la Poterie	Vaisin Jean de Villeneuve Henri		Desaut		
St Perreux			Gard Eugene		
St Vincent			Sabot J ^m		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	<i>Canton d'Elven</i>				
<i>Elven</i>	<i>Allain</i>		<i>Raulo</i>		
	<i>Nicolas</i>				
	<i>Longueaux</i>				
	<i>Hort</i>				
	<i>Allain</i>				
	<i>Jouanne J^h</i>				
<i>Montreblanc</i>	<i>Conan</i>		<i>Laiyo</i>		
	<i>Crono</i>				
<i>M. Wolff</i>	<i>Sachet Jean M^e</i>		<i>Le dan Mathurin</i>		
	<i>Le Blain Vincent</i>				
<i>Sulniac</i>	<i>Le Bourbasset (Maire)</i>		<i>Le Jarne</i>		
	<i>Savary (adj^e)</i>				
<i>Crédion</i>	<i>de Viel Conrad</i>		<i>Denoual Louis</i>		
	<i>de Charrette Bertrand</i>				
<i>Puffléan</i>	<i>Mazier Le Roy</i>		<i>Le Barbier</i>		
	<i>Ruand</i>				
<i>La Vraie Croix</i>	<i>Le Roy Jean M^e (Maire)</i>		<i>Le Jarne J^e M^e</i>		
	<i>Brohan Jean C^e (adj^e)</i>				
	<i>Canton de La Gacilly</i>				
<i>Carentoir</i>	<i>de Carheil</i>		<i>Roblin J^h</i>		
	<i>Grimaud</i>		<i>Boudard</i>		
	<i>Safot</i>				
	<i>de Behr</i>				
	<i>Le Blanc</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Carentoir (suite)	Jeffray Bouédor Josse de la Bourdonnaye				
La Chapelle (suite)	Bellamy ^{tr. air} Javel Hippolyte		Hubert Alexandre		
Courmon	Robert Pierre Hervé Mathurin		Chesnois		
Les Fougerêts	de Freslon de Kersabiec		Sanibert		
La Lucilly	Coché Rural Baucher ^{je} Epaillard ^{je}		Boudard Jean		
Glénac	Jautier ^{tr. air} de Toucher		Boudard Jean ^{tr. air}		
Quelmarc	Trivert ^{je} Colleaux ^{je}		Le Blanc Pierre		
St Martin	Mabon Fontaine de Baultineau		Maisan		
Béal	Boulais Jean Fontaine Julien Canton de Grand Champ		Mounier ^{je} Louis		
Brandivy	Gloanic Jean ^{M.} Robert Ange		Brientin ^{je}		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Colpo	Jehan Jean. Le Baucher M ⁱⁿ		Thomas J ^{ch} in		
Grand Champ	Le Priellec J ^{ch} ois Maurice Le Port M ⁱⁿ Ferneur J ^{ch} Amet Jules Le Corre Pierre		Créquer M ⁱⁿ Lévy M ⁱⁿ		
Locmaria f ^d Champ	Le Bodic Le Ray		Jabu		
Locqueltas	Corfural J ^{ch} Le Ray M ⁱⁿ		Mahé J ^{ch} M ⁱⁿ		
Meucan	Mahé J ^{ch}		Briey André		
Plaudren	Jehan M ⁱⁿ aire Le Ray J ^{ch} ad ^{ch} Duns		Maugny		
Plescop	Le Roy (M ⁱⁿ aire) Madec Jean Canton de Muzillac		Lévy J ^{ch}		
Ambar	Savary Pierre Le Breff Jean M ⁱⁿ Le Floch J ^{ch} ois		Savary Jean		
Arzal	Saissy de Kerampuil Revereur Jules		Pivault Auguste		
Billiers	Jules Le M ⁱⁿ aire		Munay		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Tramgan	Préano Emile		Maître François		
Le Guerno	Milis Pierre		Maître Vincent		
Muzillac	Jehanno François				
	Boeffard Pierre				
	Larguelle Pierre		Bocins Martin		
	Jarins Emile		Lucas Jean		
	Rivière Pierre				
	Clouet Pierre				
	Juhel François				
	Bocins Pierre				
Noyal Muzillac	Le Dichen Guillaume		Laudrain Emile		
	Laucault Jean François				
	Morille Jean				
	Canton de Questembert				
Berrie	Paul Jean		Billic Jean		
	Nanielo Jean				
Bohal	Jicquet Maître		Bubrit (adp)		
Larré	Jicquet Jean		Rio Vincent		
	Le Borge François				
Lanzach	Le Gallé Julien		Billic Jean		
Molac	Naniel François		Bredoux Pierre		
	Le Brun Jean				
	Guittaux Jean				
Péaule	Jehanno Emile		Barillec		
	Vohe Jean				
	Galloux				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plencadeuc	Cassi Maurice de Montfort Serge Berthé Mathurin		Luc Brunel		
Questembert	Plantard Jean Louis Bleher Jean Louis Roussel J ^e Maureau J ^e Tabois Jules Marquer Mathurin Bleher Pierre Juhel Jean Le Bado Olivier		Segré J ^e Rival J ^e		
Canvel	Caillon de la Roche Bernard Jouret J ^e Jotto Jean M ^e		Jouret J ^e M ^e		
Feré	Sablé Colgarpe Anjo J ^e Punay J ^e		Menneray Alexis		
Marzan	Ryo J ^e (M ^e) de Clair Jean (ad J ^e) Merlet Pierre		Rio Jacques		
Nivillac	Bellamy M ^e de Chier Jean J ^e Sébillot Paul Guille Jean		Lual Jean J ^e Rialland J ^e		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nivillac (suite)	Logezin Jean Pierre Allain Pierre Marie Le Chiec Joseph Guillet Jules Lendron Pierre				
Pénestin	Le Beschu de Champ Savin Bertrand Pédron François		Guido Sidore		
La Roche B ^d	Cornudet Jaguoulet		Pancher		
St Polay	Le Roux Panhéaux Chesnin Lual 7 Le Clève Peshois		Trichel Louis Lual Olivier		
Chétillac	Crespel Jean Marie Chesnin Ambroise Canton de Rochefort en Terre		Moutoir Laurent		
Caden	Guillouche Maire Loyer J ^e Ad ^e Lauer Alexandre		Provost		
Limergel	Davido Jean Daniel Jean de la Peyrade		Brohan François		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Malansac	Evencio François Le Cadis François Lanvé		Fleury Jean		
Pluherlin	de Naume Bleher Lanvé		Sergaud		
Rocheport	Chise Emmanuel Poirier Juvot		Coit J ^e		
St Congard	Beidard J ^e Louis Panet François		Provost Jean		
St Gravé	de Kerdrel (sénateur d'airs) Lemoine Jean (adj ^e)		Juiboux J ^e		
St Laurent	Roussel Jean Canton de Sarzeau		Panet Jean Louis		
Arzon	Suzur Emmanuel Grouhel J ^e Philibert Le Talher Alphonse		Terrode Emmanuel		
St Armel	Le Jodoc Pierre Le Nigabel J ^e		Le Jac Jean M ^{re}		
St Gildas	Christophe Félix Le Joff Jean		Le Seven J ^e		
Sarzeau	Lafec Pierre Bauliquy François de Langlais Elie Piro Alban		Le Ridant Pierre Le Boeuf Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sarzeau (suite)	Mahéo Alexandre Le Bloch Saturnin Burgeot Nisire Ciro M ⁱⁿ Méan Aug ^e				
La Tour du Parc	Le Bloch Mahéo Paul Canton de Vannes Est		M. Couedel		
Le Hézo	Guillon M ⁱⁿ		Le Blay François		
Noyale	Le Brech (Maire)		Le Joubert		
M ^e Ané	Le Blevenec de Salins Nicolas		Thomas M ⁱⁿ		
Séné	Simon Le Mouellie Noëlanc Queter Le Ray Le Franc		Richard Martin		
Surzur	Le Vaillant f. (Maire) Le Jouff ^e J ^e Le Duillier Jean Louis		Cranequy Marc		
Cherx	Le Mailloux Ballo J ^h Cameney J ^h Villie Guillaume Evoen Jean Pierre du Seigna Paul		Jégat Jean Le Boulac Vincent		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Trinité sur la Sarthe	Le Douvrieux		Le Douvrieux		
	Prion		Launel		
	Hoguen		Rodereau		
	Leaux		Le Pontois		
	Bourdin				
	Pleyber				
	Jeigourel				
	Le Nestour				
	Laroche				
	Richard				
	Tauchoux				
	Magenham				
	de Hibel				
	Canton de Vannes Ouest				
Arradon	Jeigat Frédéric		Le Pelvé pr		
	Boleis Alban				
	Guillevic François				
Baden	Séle (Maire)		Jacob de Niben		
	Le Rohellec J ^e		Rohellec François		
	Tasco Jean M ^{ie}				
	Josse J ^e M ^{ie}				
	Jacob du Céline				
	Cadio				
Le Haut Maine	Braud Michel		Le Franc J ^e		
	Georges Eugène				

P.O.

Election Sénatoriale

Morbihan

du 29 juin 1903

Pour les Archives

C129-31

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

